le franco albertain

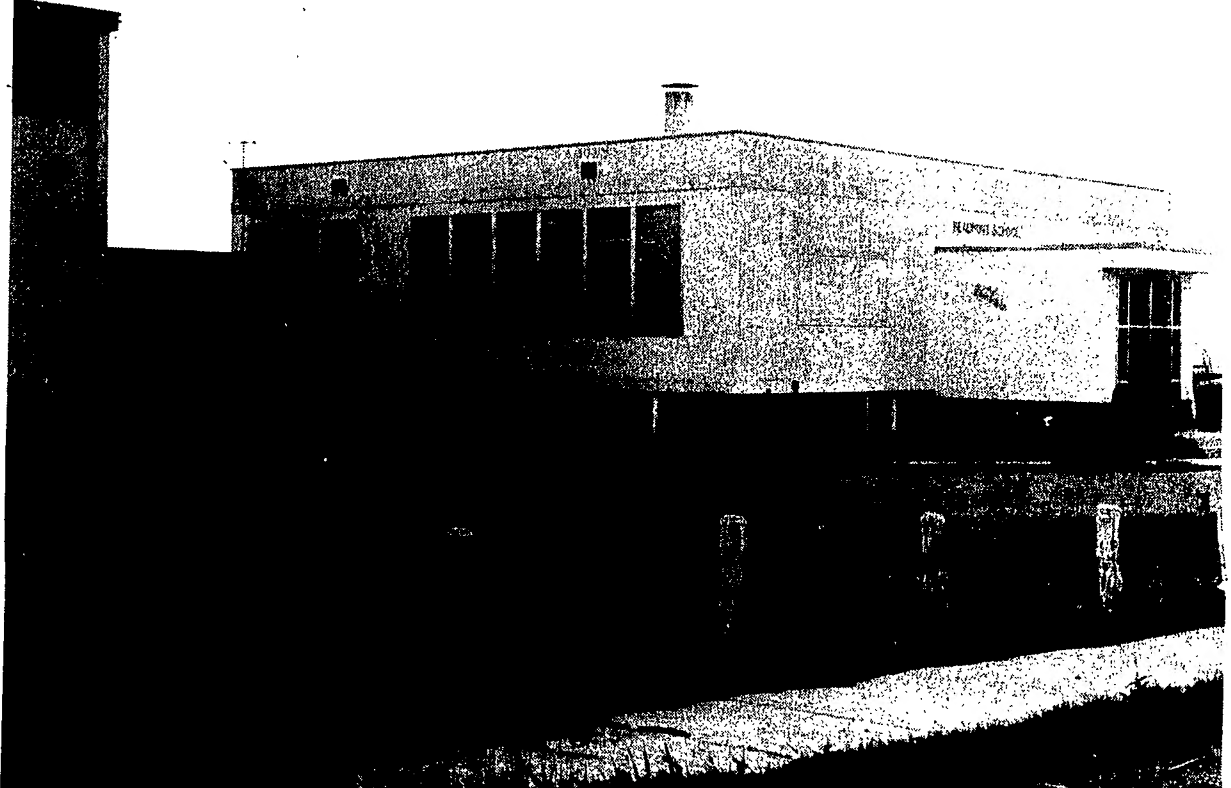
Mercredi le 22 août 1973. Volume 6 Numéro 38

A Beaumont

L'école bilingue pourrait être un luxe pour certains parents

Les parents des élèves des classes terminales de l'école de Beaumont se voient dans l'obligation de payer des frais de scolarité, allant de $100 à $120 par étudiant, pour avoir le luxe d'envoyer leurs enfants à une école bilingue de la ville d'Edmonton.

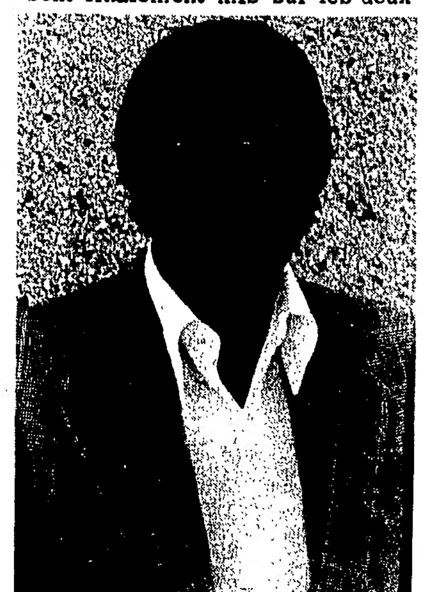
En effet, depuis qu'on n'offre plus les classes de 11e et 12e année à l'école de Beaumont, vu le trop petit nombre d'élèves, certains parents se sont vu forcer de débourser les frais de scolarité imposés par la commission des écoles séparées d'Edmonton. Ce qui peut évidemment causer de sérieux problèmes pour une famille intéressée à ce que les deux ou trois enfants en classes terminales aient des cours enseignés en français.



par Jacinthe Perreault

L'école de Beaumont qui regroupe maintenant les classes de la 1ère à la 10e année fait partie du district scolaire de Leduc. Il y a environ trois ans alors que la commission scolaire décidait de ne plus offrir les classes de 11e et 12e année, les parents devaient choisir entre envoyer leurs enfants à l'école secondaire de Leduc, à quelque vingt minutes du village ou à une école secondaire d'Edmonton. Pour la majorité d'entre eux, le problème se posait entre une école française séparée ou une école publique anglaise. La commission scolaire de Leduc avait alors accepté de pourvoir aux frais de transport des étudiants désireux de se rendre à une école confessionnelle où l'on enseignait le français. Les parents avaient dû par la suite payer de nouveaux frais de scolarité à l'école où s'inscrivait l'enfant.

Mécontents d'avoir ainsi à payer en plus des taxes scolaires un autre $100 à $150, une dizaine de parents du village de Beaumont se sont finalement mis sur les deux pieds (après avoir payé pendant deux ans, sans rien dire) pour revendiquer leurs droits à une école bilingue et sans frais supplémentaires. Intérerrogé à ce sujet, M. Alexandre Goudreau qui prenait sous sa responsabilité de faire en sorte qu'on ne laisse pas tomber ce problème, révélait à ce sujet qu'une vingtaine d'étudiants étaient intéressés à suivre leurs cours à l'école Picard.



"C'est bien par cette nonchalance à revendiquer nos droits qu'on finit par les perdre" déclara M. Beaudoin, principal de l'école de Beaumont.

Plusieurs démarches avaient été entreprises aurpès des commissaires du district de Leduc, M. André Magnan et de Mme Sylvaine Beaudoin, commissaire de l'école de Beaumont, mais sans succès. Une lettre avait d'ailleurs été écrite au Secrétaire d'Etat, Hugh Faulkner, en juillet dernier pour l'informer de l'état actuel des choses et rechercher les solutions possibles. Le secrétaire d'Etat avait alors répondu que la province de l'Alberta avait reçu une somme globale de $1.6 millions, pour l'enseignement des langues. Comme le ministère de l'éducation a laissé aux commissions scolaires le soin d'administrer ces subventions fédérales, il en revient à elles de décider où l'argent serait le plus utile. Or l'Alberta a dépensé en 1970/71 $1,029,816 pour l'enseignement de la langue seconde et un peu plus de $250,000 pour l'enseignement en français. Les cas, tel que celui de Beaumont, soulèvent le problème de l'importante et unique jurisdiction budgétaire des commissions scolaires en Alberta.

M. Goudreau soulignait d'ailleurs que selon lui l'administration de l'école J.H. Picard n'était même pas au courant que la commission scolaire de Leduc refusait de payer les frais de scolarité. Il ajoutait aussi que "ce n'était pas tellement une question d'argent, mais une question principe". Pour sa part, le principal de l'école de Beaumont, M. Laurent Beaudoin, faisait remarquer que ce groupe de parents méritaient d'être soutenus et avisés car "c'est bien par cette nonchalance à revendiquer nos droits qu'on finit par les perdre".

La situation ne sera certes pas réglée avant l'ouverture des classes. M. Beaudoin faisait adroitement remarquer que de tels problèmes amènent la population à se désintéresser de l'importance d'une éducation bilingue parce qu'elle cause trop de problèmes et coûte plus cher. Cette attitude se manifeste déjà chez un certain nombre de parents qui n'enverront pas leurs enfants à une école bilingue à l'automne. Et la situation sera d'autant plus alarmante si la question n'est pas résolue cette année avec la fermeture éventuelle de la dixième année.

Un contrôle de l'exportation du boeuf contre la hausse des prix

OTTAWA(PC) - Le gouvernement fédéral a adopté une série de mesures destinées à combattre l'inflation et à permettre aux consommateurs de mieux faire face à la hausse des prix.

Dans une conférence de presse, le premier ministre Trudeau a précisé que, parmi les décisions gouvernementales, se trouvent un contrôle de l'exportation du boeuf et du porc pour une période indéfinie à partir de minuit, le 13 août.

UNE NECESSITE

C'est au terme d'une longue séance du Cabinet, que M. Trudeau a convoqué la presse pour faire part de ces décisions rendues nécessaires, selon le chef du gouvernement, par suite d'une montée vertigineuse, depuis quelques semaines, des coûts des aliments et de la grève des employés de chemins de fer, qui rend les frais de transport de vivres plus onéreux.

M. Trudeau a dit que le gouvernement a rejeté l'idée d'un période de gel des prix et revenus, comme le réclame le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, parce qu'elle aurait été "inefficace" dans les circonstances présentes.

Le contrôle sur les exportations canadiennes du porc et du boeuf durera au moins jusqu'au 13 septembre, date d'expiration de la période de gel des prix aux Etats-Unis, a dit encore M. Trudeau.

CONFERENCE EN SEPTEMBRE

Le gouvernement fédéral convoquera les dirigeants provinciaux, au niveau ministériel, pour la tenue d'une conférence fédérale-provinciale au mois de septembre dans la capitale canadienne.

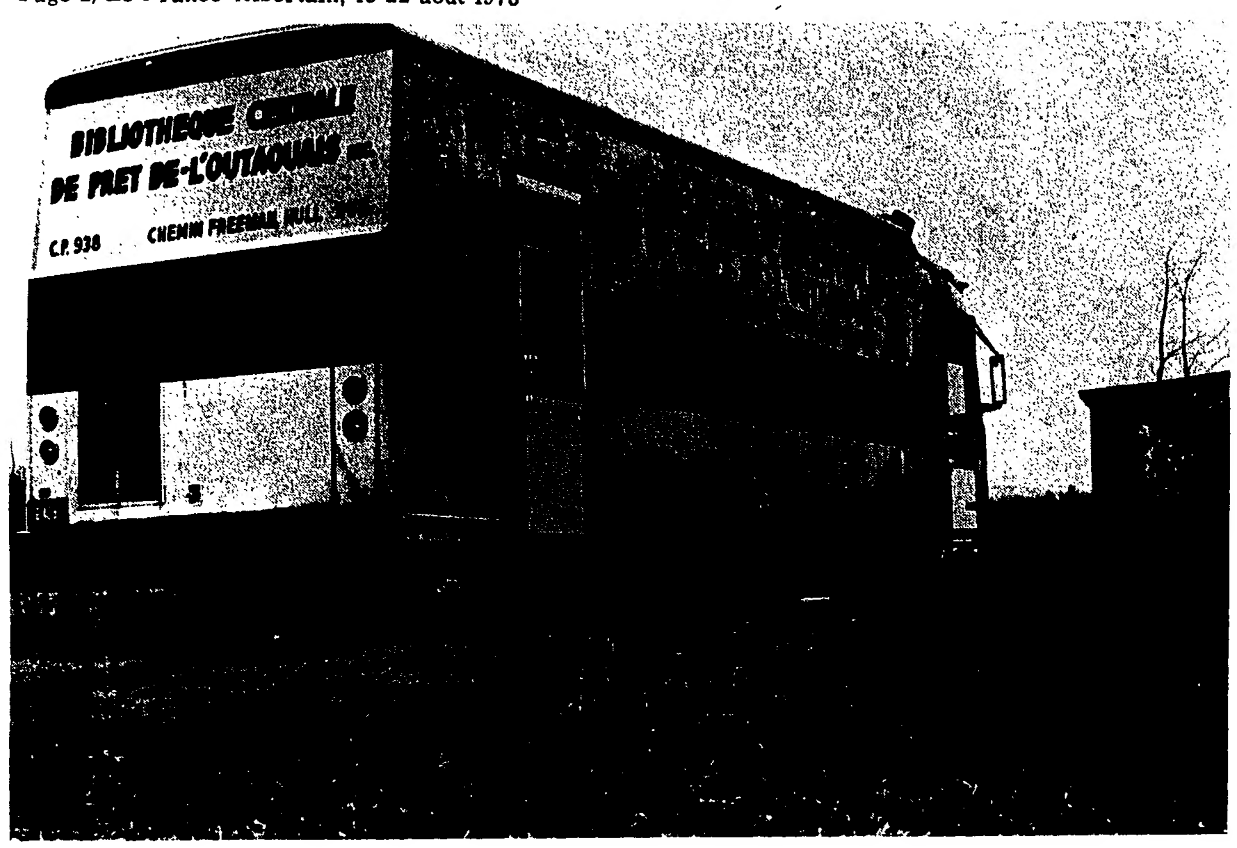
Elle aura pour objet d'étudier et d'accepter des mesures susceptibles d'accroître la production d'aliments.

Les participants seront invités à considérer des moyens de permettre aux fermiers de hausser le volume de leurs productions tout en leur garantissant des revenus raisonnables.

Par ailleurs, dans le but de protéger davantage le consommateur contre une hausse excessive des prix des aliments, le gouvernement accordera le pouvoir à la Commission de surveillance des prix des produits alimentaires présidée par Mme Plumptre d'enquêter sur des augmentations de prix de produits particuliers et non plus seulement dans son ensemble.

Le personnel de la Commission sera augmenté et complété par des personnes compétentes en matière d'enquête, incluant des officiers du ministère des Corporations et de la Consommation.

Pour sa part, M. Gillespie a expliqué que le gouvernement impose un contrôle d'exportation afin d'assurer le maintien d'approvisionnements convenables pour les consommateurs canadiens, même si maintenant l'approvisionnement de viande est adéquat au Canada.



NE VOUS MEPRENEZ PAS! Il n'est pas question que la Bibliothèque Centrale de Prêt de l'Outaouais vienne prêter ses bouquins aux Franco-albertains! Il s'agit plutôt du véhicule que l'ACFA a l'intention de se procurer pour en faire un Centre Culturel Mobile au service des francophones de la province.

Forte baisse des stocks de blé

OTTAWA (PC) - Les stocks de blé d'exportation ont baissé de 43% en un an dans l'ensemble des quatre principaux pays producteurs.

Dans sa revue mensuelle sur le blé, Statistique Canada note que, le ler juillet, les Stocks du Canada, de l'Australie et des Etats-Unis étaient sensiblement inférieurs à ceux du premier juillet 1972. Seule l'Argentine avait des stocks plus considérables qu'il y a un an.

Il ne reste aujourd'hui de disponible que 964.3 millions de boisseaux de blé, comparativement à 1.7 milliard de boisseaux l'an dernier. Cette baisse réflète, bien sûr, une demande mondiale toujours croissante pour le blé.

La baisse de 20% des stocks canadiens, qui se chiffraient par 445.5 millions de boisseaux au ler juillet, a été provoquée surtout par des expéditions élevées à l'URSS et à la Chine.

Au cours de l'exercice 1972-73, les expéditions canadiennes à la Chine se sont élevées à 97.8 millions de boisseaux alors que celles vers l'URSS ont atteint 96.5 millions de boisseaux.

Les autres grands clients du Canada pour le blé sont le Japon, la Grande-Bretagne, l'Inde, l'Italie, le Brésil, la République fédérale allemande, le Cuba, le Bangladesh, l'Algérie, le Pakistan et le Pérou.

Les exportations totales de blé des quatres pays producteurs se sont élevées, pendant la saison 1972-73, à quelque deux milliards be boisseaux, ce qui représente une hausse de 43% par rapport à la saison précédente.

Pour le Canada, les exportations sont passées de 447.4 millions de boisseaux en 1971-72 à 517.6 millions de boisseaux en 1972-73.

Centre culturel mobile de l'A.C.F.A.

Bientôt une réalité

Nous apprenons de l'Association Canadienne-française de l'Alberta que le Centre Culturel Mobile dont nous avons entendu parler depuis quelque temps pourrait bientôt devenir une réalité et qu'on pourrait le voir parcourir les routes de l'Alberta dès le début d'octobre. Il s'agit d'un camion multi-fonctionnel d'une trentaine de pieds de long qui offrirait à la fois un service de librairie et un certain nombre d'activités culturelles à domicile!

Depuis longtemps, on demandait à l'A.C.F.A. un tel service, attendu qu'il est pratiquement impossible de trouver en Alberta des livres français, particulièrement pour les enfants, des disques français, des jeux français, etc. C'est principalement pour répondre à ces besoins que l'A.C.F.A. a entrepris les démarches nécessaires pour réaliser un tel projet.

De plus, ce camion sera équipé d'un projecteur 16 mm, d'une table tournante, d'un système de haut-parleurs, etc. Grâce à ce véhicule, l'A.C.F.A. entend assurer une présence plus concrète à l'occasion de toutes les activités françaises qui ont lieu annuellement à travers la province. On apprend aussi que des services additionnels pourront être obtenus de ce Centre culturel mobile: cartes de souhaits, cassettes, etc. On y offrira également un service d'abonnement au Franco.

Un tel projet pourra devenir une réalité grâce à la collaboration du Secrétariat d'Etat, du Ministère des Affaires Culturelles de la province de Québec, du Ministère de la Culture, de la Jeunesse et de la Récréation de la province de l'Alberta, et de l'ACFA. Le coût d'achat et le coût d'opération jusqu'au 31 mars 1974 ne s'élèvera qu'à $12,000. Si cette subvention est accordée dans sa totalité, l'ACFA se propose de visiter tous les villages de l'Alberta où il se trouve un nombre suffisant de francophones.

Quoi faire??????

Edmonton

JUSQU'AU 9 SEPTEMBRE: Exposition de peintres français du XIXe et XXe siècle à la Galerie d'Art d'Edmonton.

St-Paul

VENDREDI ET SAMEDI le 24 et 25 août: FESTIVAL D'ETE 1973.

Rivière-la -Paix

SAMEDI le 25 août: Tournoi de balle à Falher. Les "Goldies" de Falher contre l'équipe d'Enilda.

CHAQUE LUNDI: Bingo paroissial à la salle paroissiale de Falher.

Les projets d'Iniatives locales seraient encore acceptés

Le gouvernement serait sur le point d'annoncer la continuité des programmes d'initiatives locales (LIP) pour une autre saison. Le gouvernement serait même prêt à consacrer une somme totale de $90 millions dans le cadre de ce programme. Cette année il favorisera davantage les projets axés sur le développement de la communauté

Un désavantage du présent programme est que certains projets, les garderies par exemple, répondent à des besoins réels et il est très difficile de les discontinuer lorsque les subventions d'Initiatives Locales ne tiennent plus.

Le gouvernement fédéral et les provinces discuteront cette question car il est possible que le nouveau programme d'Initiatives Locales ne soit que provisoire et qu'un programme plus approprié soit mis sur pied avec l'aide des gouvernements provinciaux.

Le Conseil Canadien pour le Développement Social a fait plusieurs recommandations au gouvernement sur les changements qu'on pourrait y apporter. Selon le directeur, Reuben Bates, des suggestions ont été très bien accueillies.

Le Dr Bates espère que les programmes d'Initiatives Locales seront enfin des programmes permanents. Ce genre de programmes, s'il était permanent, pourrait enfin leur permettre de servir la communauté de façon continue et plus profitable.

Chambre et pension demandées

Frère et soeur désirent chambre et pension pour le ler septembre à proximité du Collège St-Jean, 8406 - 91e rue.

Ecrivez à Marc Bugeaud, Bonnyville, ou adressez-vous à 826-3583 (Bonnyville).

Les handicapés

L'Alberta serait à l'avant-garde

par Marie-Andrée Lorrain

Pour la première fois au Canada, des handicapés ont participé à un programme voyage-échange subventionné par le Secrétariat d'Etat.

Quinze handicapés et six moniteurs de la "Fédération des Loisirs et des Sports pour handicapés du Québec", ont choisi de visiter l'Alberta.

Monsieur Roger Mondor, directeur général de la Fédération a expliqué les raisons de ce choix. Selon lui, "l'Alberta et notamment la ville d'Edmonton sont à l'avant-garde dans le domaine des handicapés. La ville d'Edmonton est très impliquée dans tout ce qui concerne les handicapés, la plupart des édifices sont pourvus de commodités; par exemple, vous n'avez sans doute jamais remarqué mais à l'extrême gauche de l'auditorium du Jubilee le terrain est dénivelé de façon à ce que les handicapés, sans que cela semble trop spécial ou "à part", arrivent facilement à la porte d'entrée. Au musée, il y a des salles de bain accessibles aux handicapés; ce sont des choses qu'on ne retrouve pratiquement pas au Québec".

Un autre phénomène a beaucoup frappé M. Mondor car "à l'exception des gros touristes américains, les gens d'ici ne remarquent jamais les handicapés dans la rue, mais au Québec, si tu passes deux chaises roulantes sur la rue tu penses qu'il y a une parade qui s'en vient parce que tout arrête!"

Les handicapés ont été reçus par le "Paralympics Sports Association" d'Edmonton. M. Gary McPherson, président de l'association, les a accompagnés dans leur voyage. Ils ont visité Edmonton, Jasper, Banff et Calgary ainsi que le Parc National qui selon M. Mondor n'est pas "l'Alberta mais un territoire neutre où l'on peut parler français".



M. Roger Mondor directeur général de la Fédération: "Au Québec, si tu passes deux chaises roulantes sur la rue tu penses qu'il y a une parade qui s'en vient parce que tout arrête!"

Les handicapés ont participé à plusieurs activités avec le "Paralympic Sports Association" Ils ont été logés à la Maison de Retraite de l'Etoile du Nord à St-Albert. La Fédération des Loisirs et des Sports pour handicapés du Québec regroupe 25 associations comprenant environ 10,000 personnes. Elle a comme objectif principal de ne pas rassembler les handicapés mais plutôt de les intégrer dans des organismes pour non-handicapés afin de faciliter leur adaptation dans la société.

Le "Paralympic Sports Association" d'Edmonton devait se rendre au Québec en septembre mais à cause de certains problèmes au Secrétariat, ils ne pourront y aller qu'au mois de mai ou juin 1974.

Le "French" fait son chemin...

Dans toutes les provinces, sauf la Saskatchewan, le French est maintenant enseigné dans les écoles primaires. Au Québec, en Ontario et à Terre-Neuve des cours sont même organisés dans certains jardins d'enfants.

Dans la plupart des provinces, les écoliers bénéficient de cours qui mettent l'accent sur l'expression orale, et les méthodes classiques basées sur la grammaire et l'étude de textes ont été partiellement abandonnées. Plutôt que de forcer des jeunes à se bourrer le crâne de subtilités qu'ils se dépêcheront d'oublier faute d'avoir l'occasion de les utiliser, on espère ainsi les rendre réellement capables de parler.

Si de plus en plus d'écoliers choisissent d'apprendre le français à l'école primaire quand ils en ont l'occasion, beaucoup l'abandonnent en entrant au secondaire où il n'est plus obligatoire. C'est ce qui ressort d'une étude de La Presse Canadienne couvrant la totalité du territoire national.

Une bonne partie de l'argent nécessaire à ces progrès a été fourni par le Programme fédéral mis en place depuis 1970 et destiné à encourager l'apprentissage de l'anglais ou du français comme seconde langue. Ce programme aura coûté $300 millions lors de son terme en 1974.

A Terre-Neuve, sur 160,000 écoliers du jardin d'enfants à la 11e, 67,000 suivent des cours de français. En Alberta, où les cours de français n'étaient disponibles qu'à partir de la 4e, ils seront institués dès la 1ère à la rentrée prochaine. Le French est obligatoire en 7e en Colombie-Britannique, et en 7e et 8e en Saskatchewan. Cette dernière province est la seule où n'existe aucun cours de français à l'école primaire. En Nouvelle-Ecosse, selon un porte-parole du ministère de l'éducation nationale, les pédagogues utilisent des films de l'Office National qui portent sur l'héritage et les problèmes linguistiques du Canada. Une centaine des 300 professeurs de français de la province ont assisté cette année à un cours d'une semaine sur les nouvelles méthodes d'enseignement de la langue. La plupart des professeurs sont maintenant bilingues. Sur l'Ile-du Prince Edouard, les cours de français commenceront dorénavant en 4e, et pourraient être étendus à la 3e d'ici un an ou deux.

Le français est obligatoire au Nouveau Brunswick de la 3e à la 10e et des programmes expérimentaux d'immersion complète touchent 1,000 étudiants à Moncton et à St. John. Enfin, et bien sûr au Québec, les cours de français pour les étudiants anglophones sont obligatoires dès la 1ère année depuis 1971.

Boycotter le raisin de la Californie pour protéger les ouvriers agricoles

Les ouvriers agricoles sont parmi les plus démunis et les plus exploités en Amérique du Nord: 80% sont de souches mexicaines, le reste sont des noirs et des gens de couleur.

Ils sont une proie impuissante entre les mains de l'International Brotherhood of Teamsters, la plus puissante union au monde et les propriétaires de milliers d'acres de vigne qu'ils exploitent depuis des décades. Les grévistes de Californie sont sous le coup d'injonctions qui restreignent leur piquetage et justifient une répression policière jusque là inégalée. Plusieurs milliers d'ouvriers ont été arrêtés et mis en prison dans les trois dernières semaines: 19 hommes furent battus à la prison du comté de Fresno; 45 adolescents et 80 femmes ont été arrêtés. Nombre de ces dernières ont été menacées de se faire retirer la garde de leurs enfants si elles retournaient sur les piquets de grève. 430 hommes et femmes dont 40 prêtres et religieuses qui sont allés sur les lignes de piquetage par solidarité sont encore détenus.

Le boycottage du raisin est notre meilleure façon de protester, la façon la plus facile de mettre en pratique les principes que l'on a en regard de la justice.

On fait appel aux ménagères, à tous ceux et celles qui font les achats et aussi à ceux qui achètent les raisins pour les revendre - les épiciers, les supermarchés et les grandes chaînes de magasins. Déjà les magasins Cooprix (au Québec) ont promis leur appui.

Nous devons également boycotter la chaîne de magasins "Safeway", tant qu'ils ne supporteront pas les travailleurs agricoles. Et si cela ne suffit pas à éveiller la conscience du consommateur, peut-être l'aspect santé y parviendra-t-il, puisque malgré un article de la convention collective qui interdit l'usage des pesticides, les producteurs de raisin en ont fait couramment usage pour la présente récolte.

Les centrales syndicales du Canada entreprennent une autre campagne de boycottage du raisin de Californie et engagent la population toute entière à leur emboîter le pas.

Une campagne intensive de boycottage menée partout en Amérique du Nord, avait permis en 1970, la signature de conventions collectives par les travailleurs agricoles unis s'appliquant à quelque 30,000 ouvriers agricoles du sud-ouest des Etats-Unis.

La lutte est à reprendre aujourd'hui puisqu'en avril et juillet cette année, la quasi totalité des producteurs se sont opposés au renouvellement de ces conventions collectives. La plupart on signé des ententes avec une autre association de salariés (The International Brotherhood of Teamsters) qui a fourni selon le syndicat agricole (United Farm Workers Union), une masse de briseurs de grève qui assurent maintenant la cueillette.

EDITORIAL

Watergate... connais pas...

Après douze semaines et deux millions de mots de témoignages télévisés, Nixon invitait la nation américaine à se débarrasser de la hantise de l'Affaire Watergate, pour se préoccuper de choses encore bien plus importantes à l'épanouissement du peuple américain. Nixon a sans doute raison lorsqu'il dit que les problèmes militaires, sociaux et économiques demandent qu'on s'y attaque immédiatement, si l'on veut assurer la santé et le bien-être de la nation ainsi qu'évidemment la paix dans le monde. Le dernier discours tant attendu du président Nixon laisse cependant sous-entendre que le gouvernement américain est dans une bien mauvaise position avec toutes ses machinations politiques et ses supercheries monstrueuses pour s'occuper de la paix dans le monde, et surtout des événements du Moyen-Orient, qui pourraient tragiquement bouleverser la paix, comme le disait Nixon, ou encore pour assurer le bien-être de la nation.

Le comité du Sénat avait en quelque sorte conduit à cette déclaration de Nixon pour clarifier certains témoignages contradictoires quant à sa participation dans la tentative de camoufler l'affaire Watergate. Sa déclaration était une réponse qui n'en était pas une. Il n'a fait que réitérer ce qu'il avait déjà dit antérieurement en affirmant son innocence dans l'opération Watergate et dans la tentative de camouflage. John Dean a été le seul témoin à contester cette position de Nixon, témoignage lui-même contesté par trois autres témoins dont Erlichman, ces derniers eux aussi contestés par d'autres témoignages. Les témoignages sur les points capitaux de l'affaire sont si nombreux à se contredire qu'on s'y perd. Et c'est pour cette raison que Nixon a préféré ne pas discuter des faits et circonstances qui pourraient mettre en doute son innocence. Il remit toutes ces questions entre les mains du Sénat et de la cour pour inviter la population à oublier le scandale de Watergate et en ces mots "to get on with the urgent business of our nation".

A ce Sénat, qui revendiquait du président les bandes enrégistrées de ses conversations téléphoniques, précisément pour clarifier ces témoignages contradictoires, Nixon accordait un refus catégorique pour raison de "sécurité nationale". Il semble bien que "la sécurité nationale" ait été la porte de sortie de beaucoup de personnes impliquées dans le scandale de Watergate à toutes les fois qu'il fallait sortir vite d'une impasse. Et le peuple américain n'est-il pas dans une insécurité nationale alarmante justement à cause de l'affaire Watergate? Au lieu de s'attaquer aux questions épineuses du scandale, en acceptant tout au moins de reléguer les bandes enrégistrées qui dévoileraient qui ment et qui dit la vérité, Nixon préférait replacer Watergate sous une perspective résumée en ces mots:

"If we learn the important lessons of Watergate, if we do what is necessary to prevent such abuses in the future - on both sides - we can emerge from this experience a better and stronger nation".

Outre la raison de sécurité nationale, Nixon invoquait le droit du chef de la Maison Blanche d'avoir des conversations candides et détendues qui doivent rester confidentielles pour préserver l'intégrité de son administration. C'est déjà une approche déroutante vis-à-vis la loi que de réclamer ce droit lorsqu'on sait que seul le président savait que ces conversations étaient enrégistrées. Après 12 semaines et deux millions de mots de témoignages télévisés, on se pose en effet de graves questions sur l'intégrité du gouvernement américain. Les raisons invoquées par Nixon pour ne pas rendre ces bandes publiques ne tiennent d'ailleurs pas pour le cas de Dean qui a déjà donné son approbation à ce qu'on ne respecte plus le caractère confidentiel des conversations qu'il a entretenues avec le président.

Mais Watergate ne s'oubliera pas. Une enquête Gallup faite à la suite du discours de Nixon indique déjà que 44% des téléspectateurs ne sont pas convaincus de son innocence. Il est difficile de croire que le peuple américain accepte, comme Nixon semble le proposer, qu'il est préférable de travailler ensemble, sans détruire les institutions, même si l'on est dans l'erreur, que de protester énergiquement contre ce scandale outrageux, reflet sans doute de tout un système, même si cette contestation est justifiée. De plus, le futur ne peut se débarasser de ce qui l'a fait.

Jacinthe Perreault



Watergate... connais pas...

opinions libres

L'unité

Je viens de terminer le cours de français offert au Collège Universitaire St-Jean. Ce fut une expérience enrichissante et profitable.

Soixante-six albertains, cinquante-quatre québécois et trois étudiants des Territoires du Nord-Ouest participaient à ces cours.

L'expérience et les qualifications des administrateurs, professeurs et moniteurs et surtout, la participation active de tous les étudiants, nous ont permi de profiter pleinement des cours.

Les "Westerners" et les Québécois (qui apprenaient l'anglais) étaient disposés non seulement à apprendre leur langue seconde mais aussi à se connaître et se comprendre réciproquement. Et ils ont très bien réussi.

Peut-être n'était-ce qu'une exception ou un hasard car je m'attendais un peu à ce qu'un homme représentant les valeurs bourgeoises d'une classe moyenne soit négligé, dédaigné même, mais ils me considérèrent tout simplement comme un compagnon aux cheveux un peu grisonnants.

Toute ma reconnaissance à ces jeunes! S'ils sont les leaders de demain, notre pays sera entre bonnes mains. Ils ont prouvé simplement et adroitement que l'aliénation et la séparation géographique ou de génération ne sont pas nécessaires.

Albert Wudel,
Ottewell Road.

Le Franco

Hebdos du Canada

DIRECTEUR: Guy Lacombe

REDACTRICE: Jacinthe Perreault

SECRETAIRES A LA REDACTION:
Louise Chartrand
Ginette Brown
Marie-Thérèse Dentinger

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique.

ABONNEMENT: $5.00 par année; $9.00 pour deux ans. Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année. - Courrier de deuxième classe; enregistrement no. 1881

TELEPHONE: 422-0388
ADRESSE: 10010 - 109e Rue, Edmonton, T5J 1M4

DOSSIER

Le rapport Bird: un sérieux coup de pouce à la fonctionnaire fédérale

par Françoise Stanton-Tremblay

Reconnaissant des lacunes importantes quant aux possibilités d'embauche et de carrière des femmes dans la fonction publique fédérale, la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada (Commission Bird) intégrait à son rapport final une série de recommandations visant à éliminer toute discrimination de sexe dans l'embauche et le système promotionnel des fonctionnaires fédéraux.

Un bulletin émis par la fonction publique du Canada signalait tout dernièrement que toutes les recommandations touchant aux fonctions et responsabilités de la Commission de la fonction publique avaient été mises en application et que des mesures avaient été prises en vue d'effectuer ces changements. Ce bulletin contenait en outre une explication détaillée des nouvelles mesures adoptées dont voici un résumé succint... A la suite de ces changements, on peut espérer que d'ici peu les gouvernements provinciaux et para-publiques emboîteront elles aussi le pas.

Signalons tout d'abord que l'application des recommandations du rapport Bird relève non pas de toute la Commission de la fonction publique mais de l'Office de la promotion femme créé en 1971 dont l'une des fonctions est de "proposer" et promouvoir des programmes et des mesures spéciales qui assureront au sein de la Fonction publique l'égalité des chances dans tout ce qui a trait à l'emploi". Cet office ne possède en fait que des pouvoirs de recommandation, aussi n'est-il pas surprenant de constater que les mesures adoptées par la Fonction publique fédérale à ce propos sont en majeure partie incitatives et que leur application repose sur la bonne volonté des fonctionnaires en place.

AU MOMENT DE L'EMBAUCHE

Ainsi au niveau de l'information de la sélection des candidats et de l'embauche du personnel gouvernemental, l'Office de la promotion de la femme a mis de la façon suivante en application les recommandations 4, 21, et 36 du rapport Bird.

La CFP a d'abord adressé une directive à tous les agents de dotation en personnel les incitant dans leur évaluation des candidats à apprécier toute expérience pertinente acquise dans un travail bénévole. Les formulaires de demande d'emploi ont également été modifiés afin de permettre la description de telles expériences par les candidats. Enfin toutes les normes de sélection de la CFP prévoient maintenant que l'on apprécie les compétences et aptitudes acquises au cours d'études antérieures de formation, de travail rémunéré ou bénévole.

Le matériel d'information relatif aux carrières et aux emplois du gouvernement fédéral est dorénavant sérieusement contrôlé par le CFP afin d'éviter toute référence au sexe des candidats. On a même recommandé que toutes les affiches publicitaires de la Commission portent immédiatement au-dessous du logo, la mention "concours ouvert également aux femmes". Au niveau des publications, brochures et dépliants, etc., et de l'information audio-visuelle, une présentation audio-visuelle, un bulletin spécial intitulé "Interaction" ainsi que de nombreuses brochures et affiches traitant de l'égalité des chances et circulant par tout le Canada ont été réalisés.

Ces actions informatives ont, semble-t-il, eu des répercussions immédiates puisqu'on a assisté à un accroissement sensible de demandes d'emploi de la part des femmes.

La création d'un Comité interministériel composé des représentants de vingt-huit ministères et organismes, présidé par de hauts fonctionnaires de la Commission de la fonction publique dont le mandat est d'étudier toute question pouvant avoir des répercussions sur l'emploi des femmes dans la fonction publique prouve le sérieux avec lequel la CFP considère les problèmes de discrimination de sexe. Le bulletin publié par la CFP rapporte en outre de nombreux cas où des femmes se sont vu confier des postes de direction et des emplois considérés comme traditionnellement masculins.

CARRIERES ET PROMOTIONS

Embauchées en plus grand nombre pour remplir une diversité accrue de postes, les femmes peuvent dorénavant espérer participer à des programmes de la formation professionnelle en plus grand nombre et par conséquent accroître leur chance de promotion puisque la CFP s'est non seulement penchée sur les problèmes d'embauche mais également sur les questions relatives au système promotionnel lui-même.

Outre les directives émises par la CFP afin de considérer les capacités des candidats au même titre que leur expérience dans l'affichage interne des postes à combler, des programmes de perfectionnement ont été mis sur pied à l'intention du personnel de secrétariat en vue de lui ouvrir de nouvelles perspectives d'avancement, cours qui ont été presque immédiatement suivis par un certain nombre de promotions... On s'assure également que de plus en plus de femmes assistent aux cours de gestion de la Fonction publique ainsi qu'aux cours du Programme d'affectation des cadres.

En 1972, sur 94 stagiaires on retrouvait 10 femmes inscrites au CAP alors qu'en 1968 sur 350 il n'y en avait que 8.

Si ces mesures peuvent être perçues par certaines comme un juste rétablissement de la situation, il est intéressant de constater que la CFP va quand même plus loin dans l'intérêt qu'elle porte à la condition féminine au sein du gouvernement fédéral puisque certains autres problèmes particuliers, soulevés à l'occasion du rapport sur la situation de la femme, ont obtenu son attention:

i) les services de garderie d'enfants pour les employés fédéraux,

ii) l'orientation professionnelle des fonctionnaires.

En ce qui concerne les services de garderies d'enfants, l'Office de la promotion de la femme de la Commission a entrepris un examen préliminaire pour voir s'il serait possible de créer un service qui renseignerait les fonctionnaires de la région Ottawa-Hull quant aux garderies d'enfants et les dirigerait vers celles qu'il jugerait les mieux adaptées à leurs besoins. A la suite de cette recherche, la Commission a décidé de mettre à l'essai un tel service. Celui-ci sera dirigé par un consultant qui relèvera du bureau régional de la Commission à Ottawa et il devrait fonctionner dès 1973.

En ce qui concerne l'orientation professionnelle, la Commission a nommé une conseillère spéciale dont la tâche consiste à conseiller le public et les fonctionnaires, particulièrement les femmes, en matière de possibilités d'emploi; de programmes de formation et de perfectionnement, et de carrières à la Fonction publique.

Le Cabinet n'a également pas craint d'émettre une directive à l'intention des sous-chefs de tous les ministères et organismes gouvernementaux pour leur demander de "prendre des mesures pour encourager l'affectation et l'avancement de plus de femmes aux postes intermédiaires et supérieurs".

Cette directive suscita, dans les divers ministères et organismes, une action concertée allant de la mise en place de coordonnatrices de l'Office de la promotion de la femme à la constitution de comités directeurs et de groupes d'étude.

Face à ces nombreuses initiatives on peut affirmer sans réserve que le rapport Bird a donné un sérieux coup de pouce à la promotion féminine dans la fonction publique fédérale. Ce vent nouveau soufflera-t-il ailleurs?



Les mensonges de Benoit

Une petite erreur s'est glissée dans un article du Devoir du 7/8/73. Se référant au Collège Universitaire St-Jean d'Edmonton, l'auteur a inscrit "Collège Militaire St-Jean". C'est la grâce que je souhaite de tout mon coeur à cette institution. (A l'attention!)

Le personnel des Parcs et Loisirs d'Edmonton vous invite à un grand festival ethnique qui aura lieu le 8 septembre entre 14 et 22 heures (à 103A avenue - 95e rue). Quelle occasion pour le francophone de s'intégrer à la société majoritaire, et tout ça sans que ça fasse mal.

Charisme... Tel était le sujet à l'émission "Dialogue" diffusée sur les ondes de CHFA dimanche dernier entre 11.15 et midi... Dans le cadre de ce programme on a interviewé le Rév. Père Valérien Gaudet, o.m.i., ancien recteur du Collège St-Jean. Les anciens du collège qui voudraient rejoindre le père Gaudet pourront s'adresser au Collège Loyola à Montréal.

Félicitations aux organisateurs des Choralies Internationales à Edmonton. Il faut dire que Radio Canada brillait par son absence, sans doute si les Choralies auraient eu lieu à Vaison-la-Romaine, nous aurions eu à diffuser une série d'émissions spéciales. Probablement que les budgets sont allés à la diffusion des Jeux du Québec, qui ont lieu cette semaine à Rouyn-Noranda. Charité bien ordonnée commence toujours par le Québec quand il s'agit du Canada-français.

Nous avons assisté au gala d'ouverture des Choralies Internationales à Edmonton. Le 10% d'anglophones qui se trouvaient dans la salle ont été très bien servis, et dans leur langue s.v.p.

Des visites de la ville par autobus ont été organisées lors du passage des Choralies dans la capitale albertaine.
GUIDE: "Il nous reste quelques minutes à écouler du temps alloué pour cette randonnée, aimeriez-vous visiter un endroit particulier?"
QUEBECOIS: "Montrez-nous vos taudis"
GUIDE: "J'aimerais vous faire visiter quelque chose que vous n'avez pas au Québec..."

SUR LA SCENE INTERNATIONALE: En écoutant le président Nixon lors d'un grand discours qu'il a prononcé devant la télévision américaine, il nous a semblé que ce charmant monsieur prenait les Américains pour des gens bien naïfs. Reste à savoir combien l'ont cru.

La direction des Oilers d'Edmonton a annoncé que le nouveau Colisée sera ouvert pour le début de la saison de hockey 1974-75. Paraît-il que mon patron serait en train de négocier pour obtenir un billet de saison gratuit... Pas pour lui, pour moi! Il sait que j'adore le hockey!

J'ai rêvé l'autre nuit que je fréquentais Marie
Chaque samedi soir à sa maison, nous nous réunissions
Elle et moi, des amis, des filles et puis des gars
On mangeait, on dansait, on chantait et on buvait Tequila!



sur les choses

Huit fois plus de noirs que de blancs se font assassiner à New York

Le risque de se faire assassiner à New-York est huit fois plus grand si l'on est noir que si l'on est blanc d'après une étude faite par le New York Times.

Cette enquête, basée sur les statistiques de 1971, indiquent que 48 sur 100,000 personnes de race noire ont été assassinées, au cours de l'année, contre 28 sur 100,000 personnes de culture hispanique, essentiellement des Porto-Ricains, et 6 sur 100,000 habitants blancs.

Le nombre d'assassinats à New-york a augmenté de 59 pour cent entre 1968 et 1972.

La plupart des assassins étaient chômeurs : 39 pour cent, 34 pour cent étaient manoeuvres, dix pour cent étudiants, sept pour cent maîtresses de maison, cinq pour cent conduisaient des taxis ou des camions et un pour cent étaient des hommes d'affaires.

Le nombre élevé de Noirs et de Porto-Ricains parmi les tueurs s'explique par la situation économique de ces groupes qui, d'une façon générale, les désavantage fortement vis-à-vis des Blancs.

Cette situation mène, d'après les psychiatres, à des crises où la rage étouffée des déshérités éclate parfois avec violence.

Toujours d'après le New York Times, des études menées au cours des années précédentes, échelonnées sur une soixantaine d'années, démontrent qu'à des époques précédentes, chaque groupe économiquement désavantagé, Allemands, Irlandais, Polonais et Italiens ont manifesté de la même façon le taux de criminalité le plus fort. (AFP).

La pénurie de papier journal devient plus aigüe

WASHINGTON (PA) - La pénurie de papier journal aux Etats-Unis va devenir plus aigüe, selon des porte-parole de cette industrie.

"A l'heure actuelle, a déclaré le président de l'association, M. Stanford Smith, les journaux ne peuvent pas se procurer des livraisons importantes de papier journal aussi rapidement qu'ils le désireraient et ils n'obtiennent pas exactement ce qu'ils veulent."

M. Smith a ajouté qu'on n'avait pas encore manqué de papier journal mais qu'on surveillait de près tout gaspillage possible.

"Si l'économie continue à prendre de l'expansion en 1974 et en 1975, la situation peut devenir très compliquée", a déclaré un spécialiste des produits forestiers au département du Commerce, M. Howard Post.

CONSOMMATION

On consomme en Amérique du Nord, cette année, 5.3 pour cent plus de papier journal, à cause d'une demande accrue de publicité dans les journaux.

Mais la production de papier journal n'a augmenté que de 3.5 pour cent par année, au cours des dernières années, et elle n'augmentera que de 1.5 pour cent d'ici à 1975, selon M. Post.

Qui n'est pas bilingue?

En 1971, seulement 8.3% des 66,675 postes de la fonction publique étaient détenus par des francophones unilingues contre près de 80% pour les unilingues anglophones. Les francophones constituaient alors 27% environ de la population totale du Canada.

On écoute la radio

L'essor de la radio, depuis l'apparition des transistors, est frappant et surtout dans les pays en voie de développement. On dénombre aux Etats-Unis 1,412 postes de radio récepteurs pour mille habitants. En Asie (sans tenir compte du Japon), les chiffres varient entre 224 postes pour mille habitants; en Amérique latine, entre 370 pour mille habitants (Argentine) et 60 pour mille habitants au Brésil.

Risque d'une pénurie alimentaire

Les perspectives d'une médiocre récolte céréalière aux Etats-Unis cette année apportaient une triste confirmation du risque d'une pénurie alimentaire mondiale. C'est du moins l'avis de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Renouvellant ses mises en garde le FAO souligne que les réserves mondiales de produits alimentaires et de céréales sont à leur niveau le plus bas depuis 20 ans.

La FAO préconise, pour prévenir de graves pénuries, une action internationale afin de considérer à l'échelon global les stocks disponibles et les possibilités d'exportation. Elle réclame aussi de profondes modifications des modes de production agricole et de commercialisation.

Les autobus sont-ils surchargés ?

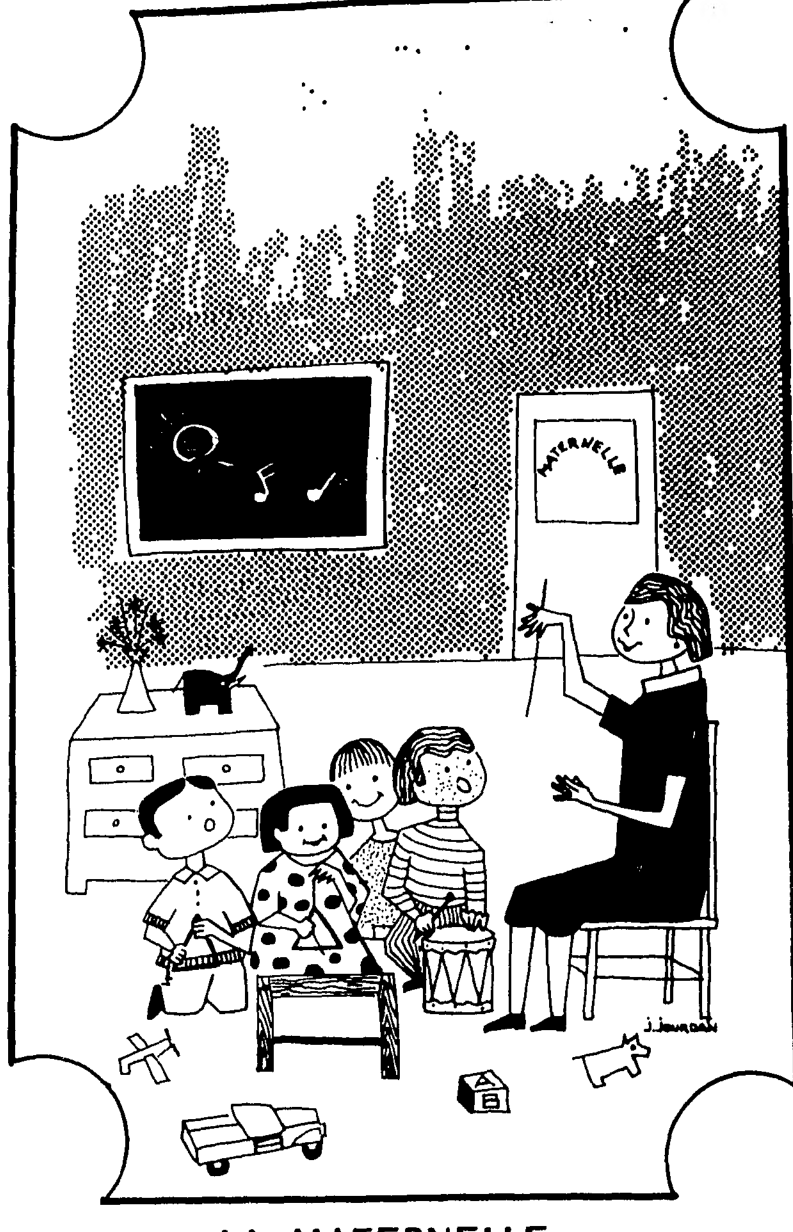
En 1969 35,400,000 personnes ont utilisé les autobus d'Edmonton. On prévoit que quelque deux millions de plus prendront l'autobus en 1976.

3/4 des Canadiens vivent dans les centres urbains

Un peu plus de 76% des Canadiens vivaient dans des régions urbaines en 1971. Une peu moins du tiers (32%) vivaient dans des villes de plus de 50,000 habitants. Le pourcentage de la population des villes de 1,000 à 99,999 habitans s'établissait à 29%.

En Alberta 74% de la population est urbaine.

La tendance à la hausse de la population agricole s'est donc accentuée. Seulement 6.6% des Canadiens vivaient dans une ferme en 1971 comparativement à 9.6% en 1966 et à 11.5% en 1961. (Statistique Canada).



LA MATERNELLE

La maternelle est un milieu de transition entre le foyer et l'école. La maternelle avec son atmosphère exempte de rigidité et ses activités collectives ou individuelles tantôt spontanées, tantôt suggérées, fournit à l'enfant la possibilité de se développer sur le plan social, moral, intellectuel, affectif et physique.

A la maternelle, l'apprentissage est de nature globale; les domaines d'apprentissage s'ouvrent les uns sur les autres, s'imbriquent les uns aux autres, aucun n'étant privilégié.

L'activité spontanée de l'enfant, sa créativité, en forment les temps forts, en déterminent les dominantes; les occasions sont fournies par des expériences diverses:

- du langage: contes, disques, scènes mimées;
- de la musique: chants et rondes;
- du mouvement et de l'expression corporelle: exercices psychomoteurs, rythmique, sport, plein air;
- des sciences: connaissance-sensibilisation aussi bien de la vie des plantes que de l'aventure de l'homme dans l'espace;
- Des mathématiques: notions d'espace et de temps, jeux qui exigent des opérations simples: ajouter, enlever;
- des arts plastiques: connaissance des diverses sortes de matériaux, de techniques et de moyens d'expression;
- d'autrui, de la disponibilité, de l'attention aux autres.

L'inscription se fait à la date et selon les modalités établies par chacune des écoles. Malheureusement, on constate une pénurie de maternelles et de garderies françaises à Edmonton.

Soeur Edith Bergeron, responsable de la maternelle de St-Joachim, nous a informés qu'il n'y avait déjà plus de place à la maternelle et qu'elle avait même été obligée de refuser des enfants.

Les parents qui désirent inscrire leurs enfants dans des maternelles peuvent encore le faire aux écoles suivantes:

ECOLE ST MATTHEW,
8735 - 132e avenue Tél.: 476-6574
Responsable: Mme Louise Rousseau
Age: 5 ans
Inscription: $3.00 - aucune date limite
Scolarité gratuite
Heures de cours: avant-midi ou après-midi

ECOLE NOTRE-DAME DE LOURDES
10420 - 157e rue, Tél.: 489-1672
Responsable: M. Jules Lacoursière
Age: 4 ans 1/2 - 5 ans
Inscription: Jeudi le 29 août
Aucun frais d'inscription et de scolarité

CENTRE D'EXPERIENCE PRESCOLAIRE
(Maternelle et garderie)
9904 - 110e rue. Tél.: 482-2792
Responsable: Louise Lavallée
Age: 3 à 5 ans
Temps plein ou partiel
Heures: de 8h.00 à 18h.00, du lundi au vendredi
Frais de garde d'après le salaire des parents

Les personnes âgées ont besoin de plus qu'un gîte

OTTAWA (Le Devoir) - Même s'il faut plus d'habitations convenables pour les citoyens âgés du Canada, ce n'est pas seulement une question de briques et de ciment, déclare le Conseil canadien de développement social (CCDS) dans une volumineuse étude rendue publique à Ottawa. C'est aussi et surtout une question de bien-être phychologique et social.

Le rapport qui réclame une plus grande diversité de choix dans les genres d'habitations offertes aux personnes âgées, révèle en outre une grave pénurie - partout au pays - dans le nombre même de ces établissements.

Intitulée "Plus qu'un gîte", l'étude du CCDS porte en particulier sur les ensembles financés aux termes de la loi nationale sur l'habitation dont relèvent environ 90% des habitations pour personnes âgées construites depuis 1946.

"L'étude a aussi révélé que la qualité de vie dans ces établissements et la mesure dans laquelle ils répondaient aux besoins des résidents, dépendent en grande partie de ceux qui les gèrent, ajoute le directeur général du Conseil, M. Reuben C. Baetz.

"D'autres facteurs tels que l'emplacement et l'aménagement intérieur, l'accès aux installations de loisirs et de services sociaux sont extrêmement importants. Mais même lorsque toutes ces conditions ne sont pas réunies, les établissements peuvent constituer un milieu où il est possible de vivre agréablement, pourvu que leurs directeurs soient attentifs aux besoins profonds des personnes âgées. C'est là que se trouve le facteur crucial, car l'univers de la plupart des résidents se borne souvent à l'établissement.

L'étude du CCDS, la plus exhaustive effectuée jusqu'à maintenant en Amérique du Nord sur le sujet, est fondée sur des enquêtes, des études de cas et sur une analyse des lois en ce domaine. Elle porte sur plus de 23,900 logements autonomes, 7,900 lits en foyers d'hébergement et de 746 ensembles domiciliaires.

Il ressort du rapport que les administrateurs des ensembles financés par le gouvernement fédéral ne visent en général qu'à fournir un logement convenable à un coût raisonnable sans assumer la responsabilité majeure du bien-être physique, psychologique et social des résidents. Pour tout dire, leur tâche ne leur semble guère différente de celle des propriétaires privés, sauf pour ce qui est d'exiger un loyer moins élevé.

La plupart des administrateurs de logements pour personnes âgées financés en vertu de la LNH étaient d'avis que la prestation de services sociaux incombe aux organismes publics et bénévoles de la collectivité.

Sauf dans les ensembles comportant une forte proportion de personnes très âgées ou invalides, qui reçoivent des soins spéciaux, les administrateurs laissent habituellement la responsabilité des soins de santé aux services privés, tant pour ce qui est des visites médicales que pour les soins infirmiers.

Ils voient à ce que les résidents reçoivent un traitement en cas d'urgence, mais ne s'occupent habituellement pas de soins préventifs.



Dans les établissements à but non lucratif, il semble que les responsables répondent mieux, en général, aux besoins sociaux et sanitaires des résidents âgés que dans les ensembles relevant du secteur public.

Toutefois, la plupart des résidents des ensembles subventionnés par la LNH se déclarent satisfaits: 61% sont très satisfaits, 29% sont satisfaits, tandis que 6% ont exprimé du mécontentement et 4% étaient ambivalents ou n'ont pas fait de commentaire.

Les personnes âgées ont manifesté leur appréciation à l'égard du personnel des établissements, mais seulement 56% d'entre elles ont déclaré que le personnel était en nombre suffisant. L'étude révèle cependant un pressant besoin d'animateurs de groupe dans les ensembles.

Qui demeure dans les établissements pour personnes âgées? L'étude montre que ce sont surtout des femmes (dans plus de la moitié des ensembles, les hommes constituaient moins du quart des résidents); la plupart ne sont pas invalides (bien qu'on ait noté de grandes différences à ce sujet d'un établissement à l'autre); et on a constaté qu'en moyenne au moins un cinquième des résidents vivent dans la solitude et n'ont que peu de contacts avec les autres résidents ou avec l'extérieur.

Un organisme international doit contrôler les activités des sociétés multinationales

NATIONS UNIES(AFP)- La production combinée des entreprises multinationales dépasse désormais en valeur, les échanges commerciaux comme instrument principal des relations économiques internationales.

Cette constatation figure dans un rapport de 200 pages publié par l'ONU sur le développement des sociétés multinationales à l'échelle planétaire, lequel recommande une série de mesures pour encadrer l'activité de ces sociétés, qui vient souvent en conflit avec celle de la plupart des gouvernements.

Les dix plus grandes sociétés multinationales sont, d'après le rapport, qui en cite 211, General Motors (EU), Standard Oil de New Jersey (EU), Ford Motors (EU), Royal Dutch-Schelle Group (Pays-Bas-Royaume-Uni), General Electric (EU), IBM (EU), Mobil Oil (EU), Chrysler (EU), Texaco (EU), Unilever (Pays-Bas-Royaume-Uni).

Les Etats-Unis possèdent aussi plus de la moitié de l'investissement direct total à l'étranger et, avec le Royaume-Uni, la République fédérale allemande et la France, représentent plus de 80% de la totalité de ces investissements, estimés à 165 milliards de dollars environ.

Parmi les mesures proposées, par le rapport on peut citer les suivantes:

- Etablissement d'un système de politique fiscale mondiale, pour alerter les pays en voie de développement aux dangers qu'ils peuvent courir, étant donné le système fiscal compliqué des sociétés multinationales;
- Codification des lignes de conduite pour les sociétés multinationales dans une charte négociée multilatéralement et création d'une organisation internationale du commerce pour l'administrer.

Dans son analyse du problème, le rapport note que les compagnies multinationales ne sont pas, contrairement aux gouvernements, directement responsables devant un électorat, et suggère qu'un ensemble d'institutions et de procédures pourrait être élaboré pour guider ces compagnies dans l'exercice de leur puissance et pour introduire dans leurs activités une certaine forme de responsabilité vis-à-vis de la communauté internationale.

Car les compagnies multinationales peuvent, en raison de la variété des options qui s'offrent à elles, interférer parfois avec la souveraineté nationale, en diminuant la capacité des Etats à poursuivre leurs objectifs nationaux et internationaux.

Les deux tiers environ des activités de ces sociétés sont concentrés dans les pays développés à économie de marché, mais leur présence dans les pays en voie de développement y revêt en général une importance relativement plus grande. Parmi ces pays, l'hémisphère occidental a attiré environ 18% de l'investissement direct étranger, l'Afrique 6%, l'Asie 5%, et le Moyen-Orient 3%. 70% des filiales de sociétés américaines se trouvent en Amérique Latine, tandis que la présence de beaucoup de sociétés européennes se manifeste dans les anciennes colonies de ce continent. Le rapport note que la législation japonaise a limité l'implantation de ces sociétés au Japon mais que, par contre, au Canada, des filiales de sociétés étrangères représentent 60% des industries minières et métallurgiques.

De nombreuses sociétés multinationales dépassent en volume et valeur bien des économies nationales tout entières. En 1971, la valeur de la production de chacune des dix sociétés les plus importantes dépassait le produit national individuel de 80 pays. Les industries manufacturières représentent 40% des activités de ces sociétés, et le pétrole 29%. Les compagnies multinationales sont également actives dans les domaines de la banque, du tourisme et des services de consultants.

Le rapport expose le dilemme des pays hôtes, particulièrement les pays en voie de développement. D'une part, ces compagnies peuvent augmenter les exportations, le niveau de technologie, le savoir-faire, l'emploi; d'autre part, elles peuvent nuire aux priorités du gouvernement, aux systèmes monétaires et fiscaux et à la répartition des revenus. Elles peuvent aussi empiéter sur la souveraineté des Etats et influencer leurs valeurs culturelles. Les sociétés multinationales, par leurs accords tacites avec certains groupes sociaux, peuvent même être considérées comme des obstacles à un développement politique et social approprié, dit le rapport.

Les arts et les autres

Un film sur un "bonhomme" de l'Ouest par des "gars" de l'Ouest

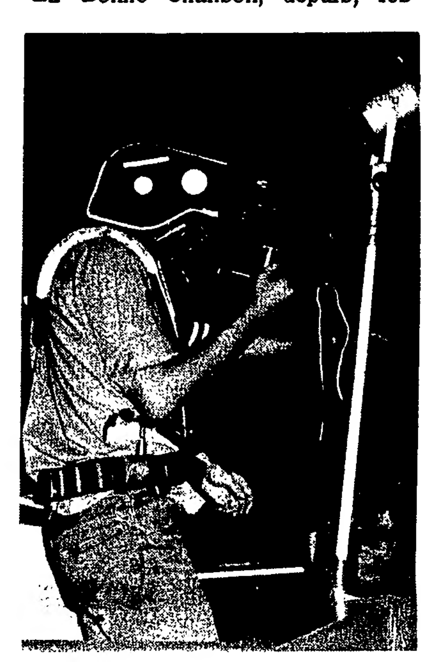
par Jacinthe Perreault

On a toujours eu des types pas de chez-nous pour s'occuper de notre histoire, notre éducation et de notre culture. Nous n'étions pas les seuls à se plaindre du manque de sensibilité et de compréhension des "gars pas d'ici" et surtout dans le domaine cinématographique. Les cinéastes anglophones avaient le même sentiment (mais eux, anti-torontois) du recul devant notre espace et notre milieu mis à jour sous un oeil de l'extérieur.

Enfin on tourne... un film sur un bonhomme de l'Ouest, conçu et réalisé par des cinéastes de l'Ouest français. Dans le cadre d'Opération Ciné-Ouest, une équipe de quatre cinéastes manitobains sous la direction de René Huot, marquait le début d'une production française de films tournés dans l'Ouest et par des gens de l'Ouest. Si le Québec et l'Acadie ont localisé leurs créations artistiques, où en sommes-nous? Et n'a-t-on pas déjà dit qu'il n'y a pas de créations artistiques sans un peuple qui s'affirme?

C'est le premier projet d'envergure de Ciné-Ouest qui, on sait, a été récemment mis sur pied avec la collaboration de l'Office national du film et du Secrétariat d'Etat afin de former des cinéastes francophones de l'Ouest et de sensibiliser la population aux moyens audio-visuels. Autour d'un homme, qui est un des vivants piliers du Manitoba français, le film tourné en 16mm tentera de découvrir la personnalité humaine humoristique et religieuse de Marcel Caron.

Marcel Caron, maintenant âgé de 72 ans, a été directeur du mouvement de chanson populaire, La Bonne Chanson, depuis, les plus vieux ne s'en souviennent même pas. Jésuite de coeur et de profession, il passa 42 ans de sa vie au Collège St-Boniface, en tant que professeur, préfet et recteur. Longtemps directeur de la chorale "Melomanie" du Manotoba, il s'est maintenant retiré dans une petite chambre de l'archevêché.



L'équipe formée de René Huot, Marcel Collet, Philippe Kleinsmichdt et Pierre Mories a tenté de suivre Marcel Caron dans ses pensées, faits et gestes depuis une séquence devant la tombe de Louis Riel (car il connaissait très bien l'enfant de choeur présent à l'enterrement de Riel jusqu'aux Choralies Internationales tenues à Edmonton dernièrement. Pour un tournage qui devait durer une semaine, l'équipe avait reçu de l'Office National du Film tout l'équipement nécessaire, pellicules, un cinéaste-conseiller ainsi que d'octrois de la Société franco-manitobaine et d'organismes locaux. A la bonne fortune il a fallu décrocher toute l'aide financière possible pour réaliser un film qui lorsque terminé aura coûté $10,000.

L'équipe qui ne reçoit aucun salaire, espère compléter le film à temps perdu et avant la fin de l'année.

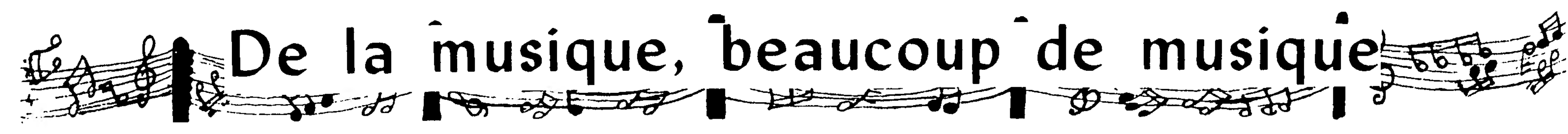


Paysage à Vernon 1919 (Pierre Bonnard)

Peintres français du xix et xx siècle à la galerie d'art

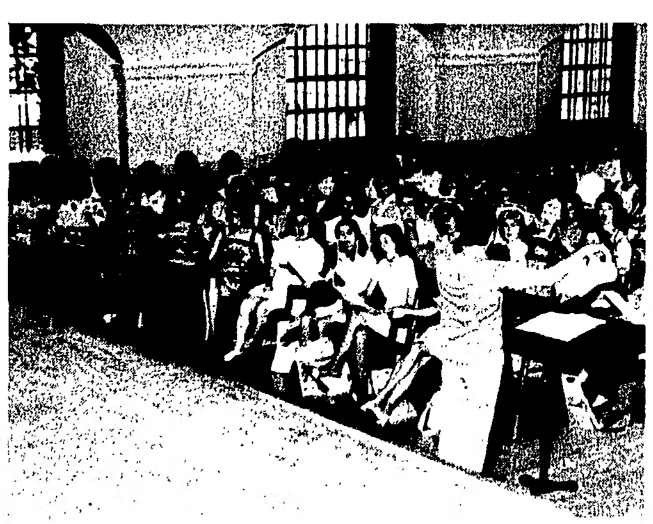
La galerie d'Edmonton présente actuellement et jusqu'au 9 septembre des tableaux relatant les grands développements de la peinture française du XIX et XXe siècle. L'exposition offre un bref tableau des grands mouvements de la peinture, de l'impressionisme au symbolisme et du fauvisme au cubisme. En plus des peintres renommés tels que Fantin-Latour, Corot , Bonnard, Raoul Dufy et Vlamick on peut aussi y voir quelques sculptures de Rodin, Maillot et Jean Arpé L'exposition est aussi complémentéed'une série de dessins et de bibliographies de ces grands sculpteurs.

Différentes approches au problèmes de la couleur sautent à l'oeil: les tons vibrants de Bonnard, les douces harmonies de Boudin (maître de Monet) et les juxtapositions abruptes de Vlamick. La figure de Rodin et Maillot contraste agréablement l'abstraction organique d'Arp. Une exposition rarement vue dans l'Ouest canadien à ne pas manquer.



De la musique, beaucoup de musique





Voilà ce qui caractérisait la rencontre des Choralies Internationales d'Edmonton. La semaine n'aura pas été vaine pour ceux qui s'attendaient de bien chanter et de chanter "tout'l'temps". Les choses n'étaient pas aussi folles qu'elles en ont l'air. Ateliers de folklore, de chants classiques, de "spirituals", d'expression corporelle toute la journée et session d'expressions illimitées au "Ship" le bar le plus proche.

Quelques 120 choristes franco-albertains ont participé à cette rencontre internationale. Si certains s'ont senti choqué qu'on serve trop bien la minorité anglaise présente à ces choralies, d'autres faisaient remarquer qu'ils n'avaient jamais vécu dans une ambiance si française.

"Les murs de Lister Hall n'avaient jamais entendu autant de français". Par contre on aurait préféré que le public présent aux concerts entendent un peu plus de français. Les Choralies Internationales étaient peut-être un bon moyen d'affirmer ce que l'on dit être.







"... curious about this strange new idea of flight for the joy of flying..."

Jonathan Livingston Seagull



par Richard Bach

Le livre dont le titre figure en épigraphe de cet article est devenu un exemple frappant de ce que déjà Shakespeare appelait "much ado about nothing". Il a été honoré d'une critique à la fois frivole et sévère, parue dans Le Devoir du 7 juillet. Cette critique a suscité deux réactions épistolaires, dans le même journal, le 4 août de cette année. De mon côté, j'ose ajouter un supplément à cette discussion et continuer ainsi cette suite d'échos en forme de ricochet. Etant donné mon point de vue et la gloire, dont cette chanson triviale et mielleuse se pare des deux côtés de l'Atlantique, on pourrait crier au sacrilège...

Pour les lecteurs de notre hebdomadaire franco-albertain disons qu'il s'agit de la biographie héroïque et légendaire d'un petit oiseau drôlement prétentieux que "ses ailes de géant empêchent de marcher". Une mouette ou un albatros? N'importe! A sa manière, il s'efforce de briser l'équilibre écologique. Oui, c'est l'histoire allégorique d'une mouette aliénée, "pas comme les autres". D'un goéland qui n'avait d'autre but que de voler toujours plus haut et de plus en plus vite. La vitesse même de son vol lui semblait l'essence de la vie. La perfection de ce jeu sublime faisait disparaître la terre devant les charmes et les chimères du ciel. Et l'apprentissage de cette course effrénée au-dessus de la mêlée se transforme miraculeusement, comme dans tous les contes de fée de ce genre, en une sorte de but sans but. "But the speed was power, and the speed was joy, and the speed was pure beauty".

Cette apologie de la vélocité n'a rien de surprenant au sein d'une époque avant tout supersonique. Tous les jeunes motards se font consommateurs fervents de cette drogue. D'un autre côté, on parle trop d'un confrère de Bach quand on analyse son livre. Entre nous soit dit, je ne considère pas du tout St-Exupéry comme une heureuse influence ou référence, c'est plutôt un mauvais choix pour celui qui envisage d'éviter la naïveté et la confusion idéologiques et philosophiques! Richard Bach, après avoir mal digéré la lecture de cet évrivain français, pilote lui aussi, nous offre son édition du culte de voler. La vitesse devient, dans cette métaphore à l'allure biblique trop transparente, rien de moins que l'incarnation de la liberté! L'accélération et l'amélioration dans ce métier de voler n'est malheureusement qu'un idéalisme à rebours. C'est la propagande d'une compétition gratuite exclusivement par l'amour, par la passion, par la perversion du vol. Et une fois inséré dans le contexte politique international, cet individualisme aristocratique est vite masqué. Il flatte tout ce qui appartient au niveau le plus bas de la mentalité américaine. C'est faire bon marché d'autrui pour pousser le plus loin possible une idée nietzschéenne de l'élite et du surhomme. C'est préparer le terrain à toute nouvelle vague du péril fasciste! C'est "get the idea that our purpose for living is to find that perfection and show it forth".

Nous pouvons condamner ou refuser un livre sans être d'accord avec celui qui partage notre opinion. C'est parce que les attaques sont organisées ou partent de différentes positions. Nous pouvons aussi aimer un livre pour des raisons qui sont opposées et même inconciliables. Ou l'aimer sans savoir pourquoi! Ou en se faisant des illusions à propos de cette raison d'aimer. Et, à un moment donné, presque inconsciemment, la candeur infantile ou la recherche des mirages sous le joug d'un idéalisme sans aucun centre de gravité, d'un idéalisme plat et fuyard nous est présenté comme la bouffée rafraîchissante de l'avant-garde non seulement littéraire mais aussi, ce qui est déjà une imposture, révolutionnaire! Pourtant, cette variété paradoxale de répercussions et d'impressions reste dans la logique des choses. Par la structure même de ce qu'on baptise un phénomène artistique, une oeuvre littéraire authentique doit être ouverte à tous les vents. La forme inséparable du contenu, son langage ou son truquage, tout est appareillé pour provoquer des interprétations qui s'entrechoquent ou s'harmonisent. Chacun tire de sa poche un dieu ou une bible pour défendre sa course! Et chacun a le droit de croire ou de penser qu'il ne croit pas. Mais, se réclamer d'un dieu ou d'une bible pour défendre une invitation grossière, un plagiat ou un cliché nous fait douter de la valeur d'une société et nous démontre la pénurie idéologique dans un monde d'abondance.

"Qu'une telle oeuvre connaisse tant de succès ne m'étonne pas: une goutte d'eau au désert prend une importance extraordinaire", lit-on dans une de ces lettres! Pour ce qui est d'une goutte d'eau dans de telles conditions, elle nous laisserait sur notre soif.

Critiquer une fable où les illustrations prolifiques n'arrivent pas à redresser les gamineries et les répétitions d'un texte fade et banalement moralisateur, c'est la démarche pesante d'une certaine faillite intellectuelle dans la civilisation occidentale pour notre épistolier! Mais, ces grands mots à lui sortent pourtant des poubelles de la même civilisation! Et ces mêmes mots s'attaquent au rationalisme pour défendre un mince récit où la raison elle-même est considérée comme un absolu! Où le mariage du vol et de cette pensée est à l'apogée! Où on croit que "the flight of ideas could possibly be as real as the flight of wind and feather". Cet enthousiasme de pacotille devant une création qui glorifie et divinise l'indépendance et la différence personnelles aux frais de toute collectivité ne peut être compris que comme la preuve d'une médiocrité flagrante! Ce romantisme retardataire n'est pas le remède contre l'uniformisation intellectuelle ou l'aboutissement des masses mais, au contraire, le signe le plus dangereux de la pollution spirituelle. Une banalité comme une autre mise au service des poncifs de même calibre...

Non, ce succès ne m'étonne pas, moi non plus! Sur le marché culturel américain, l'absence d'altruisme est une monnaie courante. Ainsi, il y a quelques années, Ayn Rand, par exemple, triomphait avec son invention d'une éthique "of rational self-interest". Dans l'inflation littéraire actuelle, tout best-seller n'est qu'un instrument de manipulation idéologique. Brecht disait tout simplement que "les opinions dominantes sont des opinions des dominateurs". On hisse un peu trop souvent des balourdises sur le piédestal d'une incarnation religieuse, d'une paroxisie! Le mécanisme de la conscience collective ou de la solidarité barbotière est une horloge qu'on remonte à tout propos. La seule chose qui m'étonne est le déroutement, l'aveuglement de la critique. Ce qu'on nous sert ici comme une production poétique originale d'un auteur hostile à l'assimilation que la civilisation de consommation impose n'est au fond qu'un amortisseur perfide, un frein à toute révolte authentique. Avoir un but, c'est beau! Nous en avons soif, tous. Mais, idéaliser un but sans le définir, c'est barricader le chemin vers tout ce qui est concret, précis, urgent. Voler pour le seul plaisir de voler et de s'envoler dans l'infini, dans l'indéfini ou l'indéfinissable, c'est tomber trop bas! La pire des solutions dans un monde qui exige de nous une pratique de guérilla...

Non, il ne s'agit pas d'une notion de l'espace et de son prolongement dans le temps! D'ailleurs, la conquête ou la victoire chantée dans les westerns n'a jamais été qu'une illusion. Que la civilisation américaine soit fondée sur une conception de l'espace est plus que contestable! C'est plutôt une civilisation fondée sur le massacre d'une autre. Et faire de ce massacre systématique et jamais accompli une chanson de geste est une procédure idéalogique dérisoire avant même que les Midnight Cowboys et Easy Riders découvrent sa fanfaronnade impérialiste. Dans cet éclairage, Jonathan Livingston reste une berceuse pour les ingénus. Une nouvelle exploration, c'est-à-dire exploitation des bas-fonds psychologiques du citoyen ordinaire sur un continent s'engouffrant dans la superficialité. Une déviation en même temps moderne et archiconnue de la contestation! La plus récente indigestion dans la production des Christ Superstars aussi! Nous avons exactement la même chose avec l'ouverture de l'espace mis en spectacle dans le cadre somptueux de l'hôtel Regency Hyatt à San Francisco. L'ouverture vers l'inconnu au-dessus de la foule, de l'espace et du temps de la petite mouette est une caricature de ses propres ambitions. Une fermeture! Une séquestration! Et le décor farouchement vitré qui expose tout intérieur à l'écrasante invasion de l'extérieur, comme si nous étions tous sur la scène, est la tragédie de la vie privée. Le luxe architectural, l'adulation de l'individuel et cette façon de transformer un idéal en un homme de paille, tout contribue à ridiculiser les vraies espérances. Nous sommes dans un monde de solitaires qui ne sont jamais seuls. Et Jonathan Livingston n'est qu'un camouflage bon marché de ce cul de sac.

Pour le Petit Prince de St-Exupéry le corps, comme la réalité, est "une vieille écorce abandonnée". L'important c'est l'esprit, l'amour! "C'est le temps que tu as perdu pour ta rose qui fait ta rose importante". "L'important c'est la rose", nous chante Bécaud. Le petit prince "n'a jamais ni faim ni soif" et "un peu de soleil lui suffit". De son côté, Jonathan Livingston " was not bone and feather but a perfect idea of freedom and flight, limited by nothing at all". Notre goéland "keep working on love" et "see the meaning of flight beyond a way of travel to get a breadcrumb from a rowboat". Pourtant, bien qu'il ne vive pas que de pain, l'homme a besoin de manger avant de voler! Gagner sa vie et "be out of the mob"! Mais notre oiseau ou notre pilote se veut privilégié et ce qu'il peut réaliser une fois dans la coquille de son éther compte incomparablement plus que le fait ou la question "pourquoi et comment il a abouti à ses éthers" Si tout le monde apprenait et acceptait les mêmes règles du jeu, il n'y aurait plus, dans notre univers, que cet "ordre absolu des choses; gestes réglés comme pour un ballet" dont St. Exupéry parle au début de son livre "Courrier Sud". Un ordre pareil ne peut que boucher l'horizon!

Moi, je n'y vois que la propagande du dilettantisme le plus creux dans un règne fantasmagorique de l'espace intérieur restreint jusqu'à la plus évidente des aberrations! L'extraordinaire de ces prétendus bannis qui survolent la terre consiste dans la facilité avec laquelle on les transforme partout en militants du conformisme. Leur idéalisme sert la servitude! C'est l'engagement raffiné des professionnels traduits au niveau de l'éphémère. Et c'est pourquoi cette création propage la complaisance, remplace l'engagement politique par une activité sportive quelconque et au lieu de déranger tout le monde arrange les petites âmes et surtout le pouvoir. La démarche de notre goéland est la recherche frénétique d'un bonheur imaginaire, d'une tour d'ivoire un peu usée sur les bords. D'une tour d'ivoire qui ne paye pas de même, appartient au degré zéro de l'écriture, mais devient terriblement efficace dans une société qui réussit monstrueusement bien à manipuler la plus sincère et la plus altruiste disponibilité des jeunes. Oui, fort heureusement d'ailleurs "for most gulls, it is not flying that matters, but eating". Oui, il y en a heureusement encore beaucoup qui préfèrent la réalité aux mirages...

par M. Kapetanovich

La province en bref



• A St-Paul

Les Musicos ... vers la Gaspésie

"La vie est un voyage..." oui, mardi soir, le 31 juillet, 41 membres de la chorale des "Musicos" s'envolaient pour la Gaspésie. Au départ, il régnait déjà un esprit de fête parmi les voyageurs, leur parents et amis venus leur souhaiter bon voyage.

Après avoir survolé les provinces de l'Ouest, l'Ontario et le Québec, les "Musicos" mettaient pied à terre à Mont-Joli. Une délégation de la Chorale "Vents et Marées" nous attendaient avec des sourires et des poignées de main chaleureuses. De là, un autobus nous a conduit à Ste-Anne des Monts. Nous étions attendus: accueil inoubliable, mots de bienvenue par la présidente et le directeur, vin d'honneur et goûter spledide puis placement dans les familles. Voici les nombreuses activités qui ont permi de couronner un échange intéressant.

jeudi, le 2 août:

Malgré une fine pluie et un brouillard, les deux chorales se sont réunies dans la salle du club de Ski afin de pratiquer pour un concert donné aux Conseil de Ville, et certains groupes locaux. Chacun a donné le meilleur de lui-même. Après le concert, un vin et goûter ont été offerts au groupe. Une rencontre de chant et d'amitié au Club "Monaco" a couronné cette soirée.

vendredi, le 3 août:

Les "Musicos" et "Vents et Marées" sont partis avec joie en excursion au Mont St-Pierre. Ici, plusieurs ont essayé leurs forces en escaladant le Mont qui est de 1800 pieds de hauteur. Pour se reposer, il y avait détente sur la plage, baignade à la piscine et souper à l'Auberge. Tard dans la soirée les deux chorales se sont réunies pour un gigantesque feu de grève.

samedi, le 4 août:

Grand voyage qui a permi aux "Musicos" de visiter Percé. Malgré une journée pluvieuse, ils ont pû visiter le fameux Rocher Percé, les centres d'Arts, les divers ateliers et artisanat. Ce fut une journée remplie d'émerveillement, de joie, et de détente malgré la fatigue.

dimanche, le 5 août:

Avant-midi libre qui a permis à chacun de récupérer ses forces. Dans l'après midi, il y eut une excursion au Mont Albert: visite des chutes et points d'intérêts qui permettait de se familiariser avec les Monts Schick-Schock. Une messe fut célébrée au gîte du Mont Albert, suivi d'un goûter et du chant.

lundi, le 6 août:

Une excursion de pêche en haute mer (pêche à la morue) à St-Joachim de Tourelles a couronné notre séjour en Gaspésie. Chacun s'est mis de la partie essayant d'attraper la plus grosse morue. Le souper champêtre s'est pris au sous-sol de la Caisse Populaire où un punch délicieux fut servi. Tard dans la soirée un feu de grève réunit amicalement les deux chorales pour une dernière fois.

Le départ le lendemain a donné lieu à des scènes émouvantes: liens d'amitiés brisés, mais tempérés par l'espoir d'une réunion prochaine (car, du 20 au 25 août nous recevrons les choralistes des "Vents et Marées" à St-Paul). Notre voyage est inoubliable. La beauté du paysage Gaspésien et la sympathie naturelle des gens ont conquis tous nos coeurs.

• A Girouxville

60e anniversaire de mariage

C'était grande fête à Girouxville le 4 août alors que M. et Mme Alfred Boivin célébraient leur 60e anniversaire de mariage. Une grande foule s'était rassemblée à l'église pour une messe de reconnaissance dans une concélébration présidée par l'Abbé Jean-Guy Boivin, vicaire de St-Félicien, P.Q., neveu du jubilaire, assisté par PP. Lucien Lafontaine, o.m.i. curé de la paroisse, et Raphael Lessard, o.m.i. de Falher. Assistaient également les PP. Clément Desrochers et Denis Dubuc, o.m.i. Servaient à l'autel, les petits-fils des jubilaires: Alain Boivin, Gilles Chénard, Lionel Dion et Denis Boivin. Les chantres Maurice Boivin, Marcel Garant, Mmes Donat Sylvestre et Germaine Paradis et Soeur Pauline Granger étaient accompagnés à l'orgue par Mme Gertrude Girard. Les jubilaires avaient comme témoins le frère et la soeur de M. Boivin, tous deux venus de St-Félicien: Thomas-Louis Boivin et Mme Marie-Louise Simard. L'épitre fut lue par le petit-fils, Ronald Boivin. Après l'évangile et la remise aux jubilaires de la bénédiction papale, l'abbé Boivin fit l'homélie. Ensuite suivit la rénovation des promesses conjugales , et la prière des fidèles dont Paul Sylvestre annonçait les intentions.

Après la messe, l'assistance se regroupa à la salle pour des rencontres d'amis d'autrefois, et un magnifique souper fut servi par les Dames de la paroisse. M. Maurice Dion, de Spirit River, était maître de cérémonie. La chorale Chantejoie chanta la "Bienvenue", puis neuf jeunes filles, arrière-petits-enfants, rendirent un chant rythmé. A 9h.00 p.m., au son de la Marche Nuptiale, les jubilaires s'avancèrent avec élégance et dignité, et tandis que les jeunes filles chantaient en choeur: "Voulez-vous danser, Grand'mère?", les jubilaires et leurs témoins éxécutèrent une courte valse.

Il y eut ensuite lecture des nombreux télégrammes de félicitations. Soulignons en particulier ceux de la Reine Elizabeth, de Pierre-Elliot Trudeau, de Peter Lougheed, de Marvin Moore, notre député local, de Grant McEwan, lieutenant-gouverneur de l'Alberta, etc. Gisèle Chénard lut une adresse au nom des arrière-petits-enfants, et Ronald Boivin, au nom des petits-enfants.

Alfred Boivin, fils de Eusèbe Boivin et Evangéliste Thibault, est né à Notre-Dame d'Hébertville, Lac St-Jean, le 17 janvier 1889. Il appartenait à une famille de 15 enfants. Il se maria à Normandin le 4 août 1913 à Marie Ange Piquette. Mme Boivin est née le 6 août 1897 de Narcisse Piquette et Angéline Nadeau. Après un stage à Kenogami (1921-1930), ils entendirent parler de l'Ouest et du district de la Rivière-la-Paix par l'Abbé Hamelin, prêtre colonisateur, et avec déjà 12 enfants ils vinrent s'établir, en juillet 1930, sur un Homestead à Eaglesham, Alberta.

En 1944, ils quittèrent Eaglesham pour aller demeurer sur une ferme à Tangente où, en 1946, ils bâtirent le premier hôtel et une salle de billard. Pendant les années suivantes, ils s'engagèrent à l'extérieur, surtout comme cuisiniers. En 1955, ils s'établirent à Spirit River, puis en 1964, se retirèrent à Maillardville, C.B. Depuis mars 1973, ils demeurent à Girouxville, Alberta.

M. et Mme Boivin ont 17 enfants: Julien (Spirit River, Alta), Mme Cécile Sylvestre, Henri et Maurice (tous de Tangente), Roma (Guy), Josaphat (Kelowna, C.B.), Donald (Donnelly), Mme Florence Chabot (Maillardville, C.B.), Marcellin (Dryden, Ontario), Délipha (Fort St-John , C.B.), Mme Eugénie Bédard (Girouxville), Mme Rita Garant (Edmonton, Alberta), Mme Jeanne Dion (Spirit River), Mme Julienne Martin (Campbell River, C.B.), Alberta Boivin, Mme Norma Ostiguy, Mme Hermance Drolet (tous de Maillardville, C.B.). Ils ont aussi 121 petits-enfants et 81 arrière-petits-enfants.

Nous sommes heureux de souhaiter aux jubilaires une longue vie, une bonne santé et bien du bonheur. Nos félicitations et nos prières les accompagnent.

Nomination de Soeur Jeanne Dusseault

Une nouvelle supérieure-générale vient d'entrer en fonction dans la Congrégation des Soeurs de Sainte-Croix.

A la suite du chapitre général tenu à Pierrefonds, P.Q., Soeur Jeanne Dusseault, supérieure provinciale de l'Ouest depuis 1967, a été élue supérieure générale de la Congrégation Canadienne de Sainte-Croix, le 23 juillet dernier.

Dès ses premières années de vie religieuse, Soeur Jeanne Dusseault a connu des postes d'avant-garde tant en éducation qu'en action apostolique. Responsable éclairée, prudente, ouverte, attentive à l'Esprit, elle a joué un rôle primordial de prophétisme dans le renouveau de la vie religieuse et dans l'Eglise du Canada.

Le petit groupe de Sainte-Croix de l'Ouest et tous ses amis des Plaines, tout en étant très conscients du vide que va causer ce départ, se réjouissent de cette heureuse nomination et désirent assurer Soeur Jeanne de leur estime et de leur affection.

Meilleurs voeux de succès, d'efficacité apostolique à Soeur Jeanne Dusseault et à Soeur Jeanne Wilfort qui vient d'être élue supérieure provinciale de l'Ouest!

LA SÉCURITÉ FAMILIALE souhaite BONNE FÊTE à ses membres suivants:

VENDREDI 24 août

M. Raymond BEAUPRE
Bonnyville
M. Simon Dallaire
Bonnyville
M. Jos DUBUC
Vegreville
M. Laurent GUINDON
Falher
M. Charles LEROUX
St-Paul
M. Alphonse MALO
Lafond
M. Paul SAVOY
Beaumont
Mme Gabrielle TROTTIER
Edmonton
Mme Léonne TURCOTTE
Falher

SAMEDI 25 août

M. Louis GAULIN
Bonnyville
M. Lucien GUINDON
Falher
Mme Lucille LAPOINTE
Donnelly
M. Laurent LEDUC
Morinville
M. Lucien MALO
Ste-Lina
Mlle Rose-Marie OUELLETTE
Calgary
M. Louis RIVEY
St-Edouard
M. René ROBINSON
Two Hills

DIMANCHE 26 août

M. Maurice ALLARD
St-Isidore
M. Magella BOUCHER
Peace River
M. René DE MOISSAC
St-Paul
Mme Marie-Laure GERVAIS
Falher
Mme Jeannine GUERETTE
Girouxville
M. Raoul LAMBERT
Guy
Mme Marie-Rose LAPOINTE
Edmonton
M. Léon LAVOIE
Falher
M. Aurèle LEMAY
Grande Prairie
Sr Marie-Rose MAHE c.s.c
Falher
Mme Lyse PLAIN
Edmonton
Mme Denise ROBINSON
St-Paul

LUNDI 27 aout

M. Charles-E. BRIAND
Falher
M. Hector COUTU
Brosseau
M. Berthin DUBE
Joussard
Mme Gertrude GIRARD
Girouxville
M. Paul LEMIRE
Hinton
M. Jean MENARD
Plamondon
M. Gaston MENCKE
Guy
M. Jacques MOQUIN
Bonnyville
Mme Claudette NADEAU
Grande Cache
M. Charles OUELLETTE
St-Paul

MARDI 28 août

M. Alexandre BERUBE
Beaumont
M. Laurent JOLY
M. Clément LAFORCE
GRAND Centre
M. André LANGLOIS
Tangente
M. René MERCIER
Tangente
M. John WARHOLICK
St-Paul

MERCREDI 29 août

M. Martin GRATTON
Mallaig
M. J. Paul Albert MERCIER
Edson

JEUDI 30 août

M. Adolphis GAUTHIER
Plamondon
Sr Rose LEMAY s.c.e
Vegreville

elles

Une nouvelle loi concernant les prestations de maternité

OTTAWA - Avant juin 1971, une travailleuse qui devait interrompre son emploi pour cause de grossesse n'avait droit à aucune prestation pendant la période qui se rattachait à son accouchement.

Des données récentes révèlent que les femmes représentent 40 pour cent de la population active; il fallait donc leur assurer une souce adéquate de revenus puisqu'elles contribuent au budget familial et, souvent, sont l'unique soutien du foyer.

Aux termes de la nouvelle loi, la Commission d'assurance-chômage offre 15 prestations hebdomadaires aux candidates admissibles, soit huit semaines précédant l'accouchement et les six semaines qui le suivent. Le taux correspond aux deux tiers du salaire hebdomadaire.

Pour en bénéficier, toutefois, la candidate doit occuper un emploi assurable (ou toucher des prestations d'assurance-chômage) durant les premiers jours de sa grossesse.

En vertu de la Loi, les indemnités de maternité sont payables à une prestataire qui a exercé un emploi assurable pendant 20 semaines dont au moins dix au cours de la période immédiatement antérieure à la trentième semaine précédant la date présumée de l'accouchement. Elle doit également fournir un certificat médical, lequel est imprimé sur une formule jointe à la documentation du prestataire.

Une demande de prestations de maternité n'est jamais mise en application avant la dixième semaine précédant l'accouchement. Par conséquent, si la travailleuse quitte son emploi avant cette période, sa demande ne débutera que dix semaines avant l'accouchement. Elle peut toutefois réclamer des prestations ordinaires. Le nombre de prestations hebdomadaires qu'elle touchera sera alors soustrait au nombre qui lui revient en vertu du programme de prestations de maternité.

Il est à noter que la mère célibataire qui remplit ces conditions d'admissibilité peut recevoir les prestations tout aussi bien que la femme mariée, ce que beaucoup ignorent.

A la fin de la période de six semaines suivant la date réelle de la naissance de l'enfant, la mère peut toucher des prestations ordinaires.

Les tissus inflammables tuent 300 enfants chaque année aux Etats-Unis

OTTAWA (PC) - Le Canada a depuis novembre 71 des normes régissant les vêtements d'enfants au point de vue de leur inflammabilité, a déclaré M. R. D. Bennett, chef d'un laboratoire spécial au ministère des Affaires des Consommateurs.

Nos règlements ne sont pas aussi sévères que ceux que viennent d'imposer les Etats-Unis, mais ils assurent quand même une protection suffisante.

De Washington on rapporte que tout tissu inflammable destiné aux vêtements d'enfants est maintenant interdit: chaque année, aux Etats-Unis, les tissus inflammables tuent plus de 300 enfants et en blessent gravement 600.

M. Bennett ajoute qu'aucun traitement ne saurait protéger parfaitement un tissu contre le feu. Au Canada, les tissus employés pour les pyjamas et jaquettes d'enfants doivent être tels qu'ils ne sont pas inflammables jusqu'à un certain point.

En effet, les normes doivent tenir compte de certains facteurs, tels que les prix coûtants, le manque de confort, etc.

M. Bennett a ajouté que les tissus traités pour être moins inflammables ne sont pas confortables, qu'ils irritent la peau.

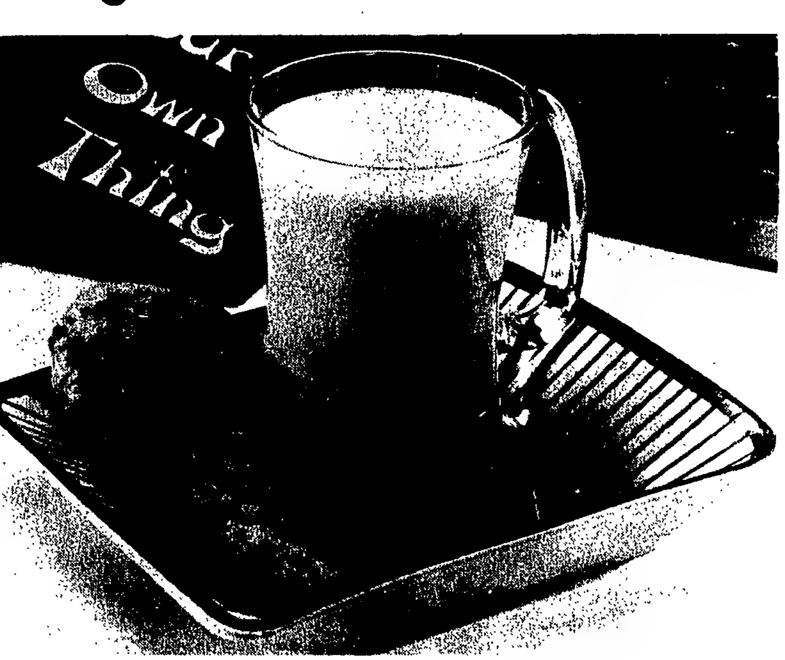
Contrairement aux Etats-Unis, le Canada n'a pas de statistiques sur les morts et blessures attribuables à des vêtements de nuit supposément non inflammables, mais on croit que les accidents ont diminué depuis l'imposition de normes.



POUPEES DE FIL - Ces poupées de fil ne coûtent rien qu'un peu d'imagination...! Les instructions de base sont les mêmes pour les trois poupées, elles peuvent devenir différentes grâces aux tissus et garnitures variés. Modèle No. P. P. E. 1355 F.

Si vous voulez obtenir ce patron en français, faites parvenir une enveloppe affranchie portant votre nom et adresse ainsi que la somme de 15 sous à: PATRONS DU FRANCO, 10010 - 109e rue, Edmonton.

Les biscuits peuvent être un goûter nourrissant



Des biscuits et du lait - un goûter nourrissant, surtout si les biscuits sont faits à la maison avec de la farine enrichie, des céréales vitaminées, des raisins secs, des arachides et autres ingrédients nourrissants. Nos biscuits aux raisins secs et aux arachides salées sont idéals pour les collations - et ils sont bons pour vous.

Biscuits aux arachides salées

1 1/4 tasse de farine tout usage non tamisée
3/4 c. à thé de bicarbonate de soude
1/2 c. à thé de poudre à pâte double action
1/2 c. à thé de sel
1/2 tasse de shortening
1 1/4 tasse de cassonade bien tassée
1 oeuf
1/4 tasse de lait
1 1/2 tasse de flocons de son
3/4 tasse d'arachides salées, hachées

Mélanger ensemble la farine, le bicarbonate de soude, la poudre à pâte et le sel. Défaire le shortening en crème et y ajouter graduellement le sucre, en battant bien après chaque addition. Ajouter l'oeuf et bien battre. Ajouter alternativement la farine et le lait, en mêlant bien après chaque addition. Incorporer les céréales et les arachides. Cuire à 375 pendant 8 minutes environ, ou jusqu'à ce que les biscuits soient bien dorés. Donne environ 4 douzaines.

NOTE: Ces biscuits se conserveront très bien dans un contenant bien fermé.

Biscuits aux raisins secs

1 tasse de farine tout usage non tamisée
1 1/2 c. à thé de poudre à pâte à double action
1/2 c. à thé de sel
1/2 tasse de shortening
1 tasse de sucre
1 oeuf bien battu
2 c. à table de lait
1 c. à thé de vanille
2 tasses de flocons de son
1/2 tasse de raisins secs

Mélanger ensemble la farine, la poudre à pâte et le sel. Défaire le beurre en crème et y ajouter le sucre graduellement, en battant bien après chaque addition. Ajouter l'oeuf et bien battre. Incorporer alternativement la farine et le lait, en mélangeant bien après chaque addition. Ajouter la vanille, les céréales et les raisins; bien mélanger. Cuire à 375F pendant 10 - 12 minutes, ou jusqu'à ce que les biscuits soient légèrements dorés. Donne environs 4 douzaines.

Les jouets éducatifs ne font pas des génies

CHICAGO (PA) - Selon un psychologue, les jouets éducatifs n'ont rien à voir avec le développement intellectuel de l'enfant et rien n'indique surtout qu'un enfant deviendra un génie ou un imbécile, selon qu'il en est pourvu ou pas.

Le Dr David Elkind, de l'Université de Rochester, fait remarquer que les fabricants de jouets éducatifs en font la publicité en laissant entendre que le développement mental de l'enfant pourrait être fort bien bloqué de façon permanente si ses parents ne lui en achètent pas.

Dans un article paru dans une publication de l'Association médicale américaine, le Dr Elkind rappelle que les enfants peuvent s'amuser aussi bien avec des jouets faits à la maison, par exemple avec des mobiles constitués d'épingles à linge.

Il ajoute qu'on doit choisir les jouets en tenant compte des éléments de sécurité et de leur possibilité de plaire dans l'immédiat plutôt qu'en fonction de leur prétendue valeur éducative à long terme.

POP CORN

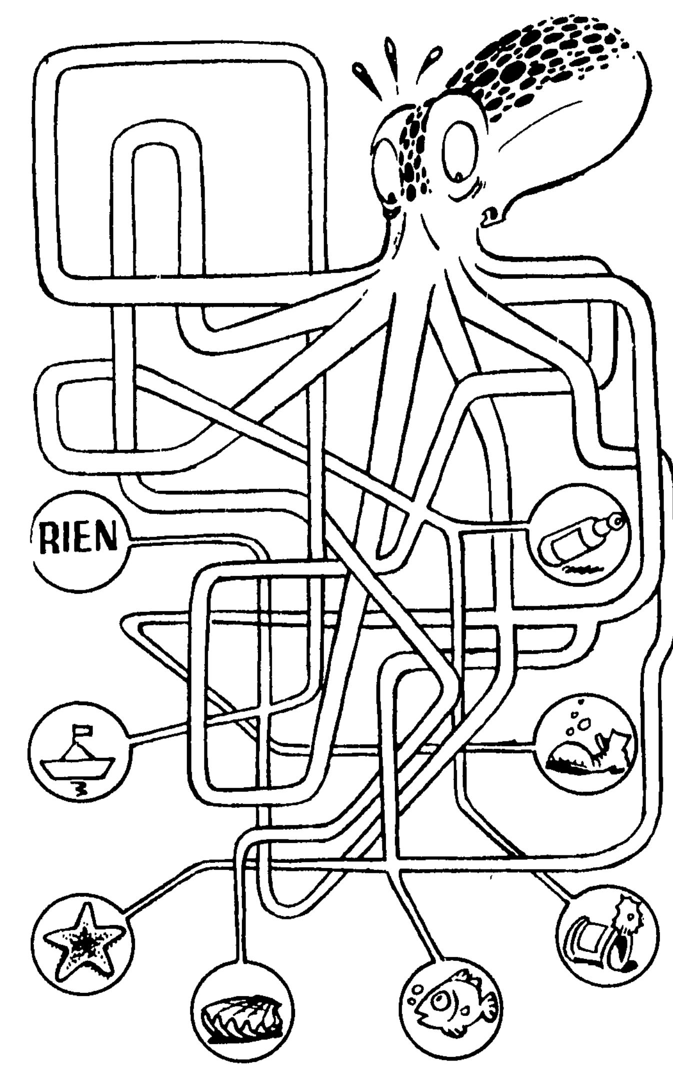
LA MOUFFETTE UNE PUANTE

Cet animal est connu sous différents noms comme celui de zibeline, skunk, mais le plus usité est celui qui fait trembler les adeptes des parfums de haute qualité; la mouffette. Il est vrai que cette petite bête n'est guère aimée, cela est dû sans aucun doute, à ce qu'on la connaît mal. Elle est l'un des animaux les plus sympathiques et les plus amusants de ceux qui hantent les bois de l'Amérique du Nord.

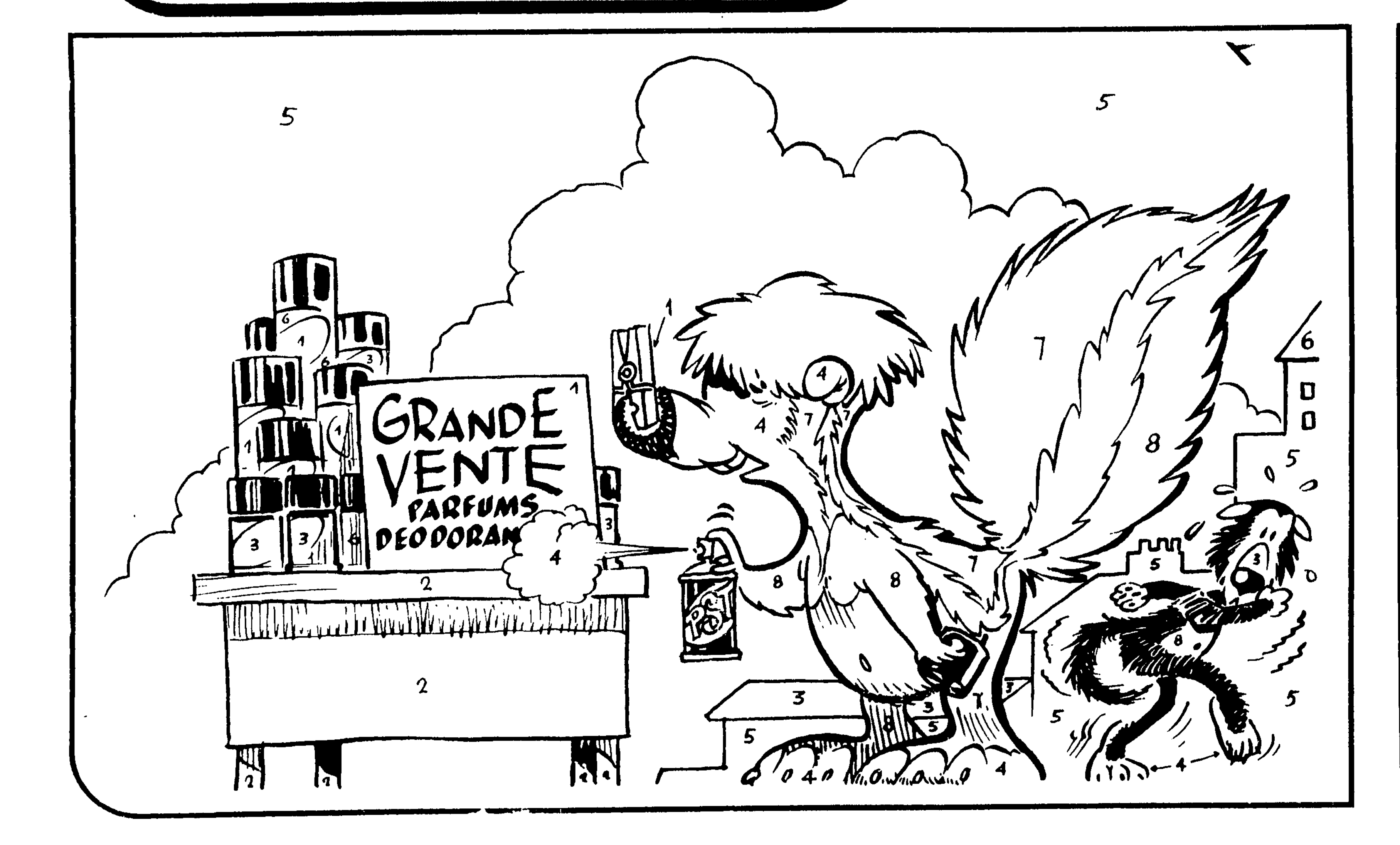
Ses yeux noirs et brillants n'expriment ni agressivité, ni terreur; elle a un regard calme et pondéré qui sied à un philosophe de la trempe de Socrate. Ce putois d'Amérique possède un mode de défense purement défensif. Le liquide jaune d'une odeur âcre, suffocante, acide, si redouté de ceux qui le connaissent, ne lui sert qu'à chasser un ennemi trop obstiné. Si un chien a l'imprudence d'attaquer une mouffette, celle-ci après lui avoir servi quelques avertissements, lui envoiera son liquide dans les yeux. Alors l'imprudent sera un jour ou deux complètement aveugle.

La mouffette aime jouer et sa passion véritable est la chasse. Douée d'un solide appétit, elle est peu difficile sur le choix des aliments. Sauterelles, grillons, hannetons, musaraignes, reptiles et petits rongeurs constituent ses repas quotidiens. On constate que la mouffette rend un fier service au fermier.

Enfin, sachez bien qu'elle s'apprivoise facilement. Bonne chance!



Une, et seulement une des tentacules de Jules conduit au mets préféré de celui-ci. Trouvez-le du premier coup et vous serez champion. Bonne chance!



Ohé les z... ammis!

Ajoutez à ce dessin les couleurs prévues et il n'y manquera plus que l'odeur qui voudrait bien s'en dégager. La recette est la suivante: 1-jaune; 2-brun; 3-rouge; 4-rose; 5 bleu; 6-vert; 7 noir; 8-gris.



LES FILMS A VOIR



Horaire à CBXFT — Semaine du 25 au 31 août — Canal ONZE

Samedi

9h.30
PEPINOT
10h.00
MON AMI BEN
10h.30
TOUR DE TERRE
11h.00
BAGATELLE
11h.30
CENT MILLIONS DE JEUNES
12h.00
LES HEROS DU SAMEDI
13h.00
MON PAYS MES AMOURS
13h.30
JEUX DU QUEBEC
15h.30
SPORTHEQUE
16h.30
HEURE DES QUILLES
17h.30
LE FRANCAIS D'AUJOURD'HUI
18h.00
FOOTBALL
20h.30
ATOME ET GALAXIES
21h.00
TELEJOURNAL
21h.05
FESTIVAL CHARLIE CHAPLIN
21h.30
WALT DISNEY
22h.30
TELEJOURNAL
23h.00
APPELEZ-MOI LISE
00h.00
CINEMA

"Gloire des canailles." Film réalisé par Alberto de Martino, avec Frederick Stafford, Daniela Bianchi, et Curd Jurgens. Avril 1945. Trois soldats américains s'évadent d'un camp de prisonniers. Aidés d'un partisan hollandais, ils préparent un énorme coup: subtiliser des documents politiques. (It.-fr.-all.1967)

Dimanche

9h.30
PEPINOT
10h.00
LE JOUR DU SEIGNEUR
11h.00
RENCONTRES
11h.30
UNIVERS DES SPORTS
13h.00
JEUX DU QUEBEC
15h.00
DOCUMENTAIRE CANADIEN
16h.00
LA SEMAINE VERTE
17h.00
5D
18h.00
L'AGE DE LA TERRE
18h.30
TELEJOURNAL
18h.35
FESTIVAL CHARLIE CHAPLIN
19h.00
QUELLE FAMILLE
19h.30
LES BEAUX DIMANCHES
21h.30
CIVILISATION
22h.30
TELEJOURNAL
23h.00
CINEMA D'ICI
"Long métrage: les auteurs"
00h.00
CINE CLUB

"L'Eden et l'après". Film réalisé par Alain Robbe-Grillet, avec Catherine Jourdan, Richard Leduc, Pierre Zimmer et Kukura. A partir d'une carte postale venant de Turquie, un groupe d'étudiants ont imaginé une aventure étrange où le sang et le sexe jouent un grand rôle. Fr. 70

Lundi

9h.45
EN MOUVEMENT
10h.00
LA SOURIS VERTE
10h.15
PETITE ABEILLE
10h.30
LA VIE QUI BAT
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
JOE 90
12h.00
FRANCOIS CHEZ LES FAUVES
12h.30
LE MONDE SOUS LE MASQUE
13h.00
OH! LA! LA!
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
RESEAU SOLEIL
14h.30
CINEMA
"La publicité ou la mort".
16h.00
CHEZ VERDURETTE
16h.30
WOOBINDA
17h.00
DAKTARI
18h.00
CHER ONCLE BILL
18h.30
ACTUALITES 24
19h.00
MON FILS
19h.30
LES PIERRAFEU
20h.00
LA PORTEUSE DE PAIN
20h.30
L'HISTOIRE DE MARIE-LOU
20h.00
SANS BLAGUE
21h.30
MARCUS WELBY M.D.
22h.30
TELEJOURNAL
23h.00
CINEMA

"Adélaide". Drame de moeurs réalisé par Jean-Daniel Simon, avec Ingrid Thulin, Sylvie Fennec et Jean Sorel. Adélaide, fille d'une veuve qui vient d'épouser son jeune amant, jette son dévolu sur son jeune beau-père. Celui-ci devient la proie de ces deux femmes ivres de sensualité, d'égoisme et d'orgueil. (Fr.-it. 68)

Mardi

9h.45
EN MOUVEMENT
10h.00
LA SOURIS VERTE
10h.15
LES AVENTURES DE SATURNIN
10h.30
MINI-FEE
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
LE MONDE EN LIBERTE
12h.00
UN ENFANT PARMI TANT D'AUTRES
12h.30
NOELE AUX QUATRE-VENTS
13h.00
LA MEMOIRE QUI FLANCHE
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
RESEAU SOLEIL
14h.30
CINEMA
"Sous le signe du taureau".
16h.00
CHEZ VERDURETTE
16h.30
LE MONDE D'ISABELLE
17h.00
DANIEL BOONE
18h.00
LA LEGENDE DE BAS DE CUIR
18h.30
ACTUALITES 24
19h.00
LE FRANCOPHONISSIME
19h.30
LES BELLES HISTOIRES
20h.30
COUSINS DE LA CONSTANCE
21h.00
CHAPEAU MELON
22h.00
PROPOS ET CONFIDENCES
22h.30
TELEJOURNAL
23h.00
CINEMA CANADIEN

"Le grand film ordinaire". Film réalisé par Roger Frappier, avec Raymond Cloutier, Claude Laroche, Suzanne Garceau et Guy Thauvette. Improvisation sur l'improvisation. La troupe de théâtre "Le Grand Cirque Ordinaire" dans ses tournées de présentation de "T'es pas tannée, Jeanne d'Arc". Rencontres avec les comédiens, extraits de la pièce.

Mercredi

9h.45
EN MOUVEMENT
10h.00
LA SOURIS VERTE
10h.15
POLY ET LE DIAMANT NOIR
10h.30
LES AVENTURES DE M.MAGOO
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
PLEIN FEU... L'AVENTURE
12h.00
LES ENFANTS DE L'ARCHIPEL
12h.30
NOELE AUX QUATRE VENTS
13h.00
OH! LA! LA!
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
RESEAU SOLEIL
14h.30
CINEMA
"Hibernatus".
16h.00
CHEZ VERDURETTE
16h.30
PICOLO
17h.00
DECLIC
17h.30
ACTUALITES 24
18h.00
BASEBALL
20h.30
DOSSIERS DE L'AGENCE O
21h.00
MA SORCIERE BIEN AIMEE
22h.00
LA BONNE EQUIPE
22h.30
TELEJOURNAL
2h.00
CINEMA D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

"La Fin des Pyrénées." Film réalisé par Jean-Pierre Lajournade, avec Gérard Bellocq, Fiammetta Ortega, Nina Engel, Jean-Marc Leuwen et Gérard Leblanc. Un jeune homme va, après le suicide de son père, tenter d'éviter l'aliénation progressive où il se sent conduit. (Fr.70)

Jeudi

9h.45
EN MOUVEMENT
10h.00
LA SOURIS VERTE
10h.15
LES AVENTURES DE SATURNIN
10h.30
PROFESSEUR CALCULUS
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
HISTOIRE SANS PAROLES
12h.00
LES ENQUETEURS ASSOCIES
12h.30
NOELE AUX QUATRE VENTS
13h.00
LA MEMOIRE QUI FLANCHE
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
RESEAU SOLEIL
14h.30
CINEMA
"Vienne Show".
16h.00
CHEZ VERDURETTE
16h.30
LA RIBOULDINGUE
17h.00
AU PAYS DES GEANTS
18h.00
QUENTIN DURWARD
18h.30
ACTUALITES 24
19h.00
GENIES EN HERBE
19h.30
LES GRANDS FILMS
"Gros coup à Pampelune".
21h.30
CONSOMMATEURS AVERTIS
22h.00
DOSSIERS
22h.30
TELEJOURNAL
23h.00
LE PRISONNIER
00h.00
CINEMA

"Merlusse". Etude psychologique de Marcel Pagnol, avec Louis Poupon. Disgrâcié par la nature, Merlusse est professeur au lycée de Marseille. Les élèves lui font les plus méchantes farces. Cependant, il est obligé de garder les élèves qui ne partent pas en vacances pour Noël (Fr.35)

Vendredi

9h.45
EN MOUVEMENT
10h.00
LA SOURIS VERTE
10h.15
TOPINO
10h.30
YOGI L'OURS
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
MONSIEUR TANG
12h.00
SPORT-DETENTE
12h.30
PLEIN FEU... L'AVENTURE
13h.00
OH! LA! LA!
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
RESEAU SOLEIL
14h.30
CINEMA
"Demain ce seront des hommes"
16h.00
CHEZ VERDURETTE
16h.30
LE PRINCE SAPHIR
17h.00
AVENTURES DE LAGARDERE
18h.00
DEMOISELLE D'AVIGNON
18h.30
ACTUALITES 24
19h.00
DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
19h.30
DR CARAIBES
21h.00
PRELUDE
22h.00
LE 60
22h.30
TELEJOURNAL
23h.00
CINEMA

"Dans l'enfer de Monza: Formule 1". Avec Brad Harris et Graham Hill. Les commanditaires d'une course d'autos demandent à un conducteur de moto de remplacer un de leurs champions. Une mésentente oblige ce dernier à offrir ses services à un concurrent.

Programmation française de CBXAT de 9h.00 à 12h.00 a.m.

A Rivière-la-Paix: au canal 7
A Manning: au canal 12
A Grande Prairie: au canal 10
A High Prairie: au canal 2

SAMEDI le 25 août

9h.30: PICOLO
Emission pour enfants.

10h.00: GENIES EN HERBE
Emission-questionnaire mettant en compétition des étudiants au secondaire de diverses régions du pays.

10h.30: QUELLE FAMILLE
Chronique d e la famille Tremblay dont l'action se passe à Montréal.

11h.00: LA PORTEUSE DE PAIN
Feuilleton d'après l'oeuvre de Xavier de Montépin

DIMANCHE le 26 août

9h.00: FLIP ET CIE
Emission pour enfatns

9h.30: PRELUDE
Rencontre avec de jeunes musiciens du Québec.

10h.00: CONSOMMATEURS AVERTIS
Emission destinée à renseigner et à protéger le consommateur

10h.30: LES BELLES HISTOIRES
Téléroman de Claude-Henri Grignon.

11h.30: M.TANG

Mots croisés

HORIZONTALEMENT

1 - Eclat de voix - Favorable à - Femelle du rat.
2 - Action de remplir
3 - Qui n'est point sujet à changer - Personne avec qui l'on est lié d'une affection réciproque.
4 - Changement dans le plumage - Religion populaire de la Chine.
5 - Inscription fixée sur la croix - Couleur la plus obscure.
6 - Erable originaire de l'Amérique du Nord - Pron. pers.
7 - Unité monétaire de la Norvège - Liste des fautes survenues dans l'impression d'un ouvrage.
8 - Article - Qui aime à accumuler de l'argent - Vaste étendue d'eau
9 - Sans mélange - Débité en planches.
10 - Roman de Rabelais - Bismuth.
11 - Habitant de certaines îles Bretonnes - Rendre par les pores.
12 - Manche au tennis - Quantité de fil de trame déroulée par la navette.

VERTICALEMENT

1 - Science de la criminalité.
2 - Du verbe rémunérer - Aluminium.
3 - Plongé dans un liquide - emprunté, tiré.
4 - Plutonium - Fille d'Inachos - Le contenant d'une auge.
5 - Dont la surface est unie - Qui cause une vive affliction.
6 - Homme suivant une armée.
7 - Capitale de la Norvège - Unité CGS électro-magnétique d'intensité de champ magnétique.
8 - Poitrine d'une femme - Quittance sous seing privé.
9 - Coups de baguettes - Dernière partie du jour - Traité entre la Russie et la Turquie (1792).
10 - Oiseau d'Amérique du Sud de la taille du coq - Principe spirituel dans l'homme - Note.
11 - Hardiesse imprudente et présomptueuse - Grande ouverte.
12 - Rendre plus large.

Solution de la semaine dernière: CASIMIR

AVIS D'INTENTION DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

CANADA
PROVINCE DE L'ALBERTA

AVIS EST PAR LES PRESENTES donné que je, WILLIAM YAREMCHUK, résidant à Edmonton, dans la province de l'Alberta, facteur, ai l'intention de présenter une demande au Directeur des Statistiques Vitales, selon les provisions de la Loi sur le Changement de Nom, R.S.A. 1970 pour les changements suivants:

1. Pour le changement de mon nom à WILLIAM LAMONT.
2. Pour le changement du nom de mon épouse de JANA MARIA YAREMCHUK à JANA MARIA LAMONT.
3. Pour le changement du nom de mon enfant:
- De WILLIAM JOSEPH YAREMCHUK à WILLIAM JOSEPH LAMONT.

AVIS D'INTENTION DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

CANADA
PROVINCE DE L'ALBERTA

AVIS EST PAR LES PRESENTES, donné que je, HARRIS THEODORE BOUSHEY, résidant à Edmonton, dans la province de l'Alberta, co-propriétaire d'une compagnie de construction, ai l'intention de présenter une demande au Directeur des Statistiques Vitales, selon les provisions de la Loi sur le Changement de Nom, R.S.A. 1970 pour le changement suivant:

1. Pour le changement de mon nom à HARRIS THEODORE BOUCHER.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention " HIGHWAY MAINTENANCE, MILE 330 - 365, DEMPSTER HIGHWAY, T.N.O." seront reçues jusqu'à 11h.30 A.M. (H.A.R.) le 31 août 1973.

On peut se procurer les documents de soumissions sur dépôt de $25.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta; aux bureaux du Ministère à HAY RIVER, FORT SIMPSON, YELLOWKNIFE et INUVIK, T.N.O. et ils peuvent être examinés aux bureaux du Ministère à FORT SMITH et aux bureaux de poste à NORMAN WELLS, FORT GOOD HOPE, T.N.O.

Directeur du projet:
M. R.S. Thomson
D.P.W. - Edmonton
Tél: 425-7066

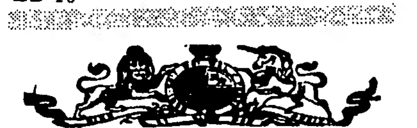
Le dépôt sera remis lors du retour en bonne condition des documents, en-dedans d'un mois après la date d'ouverture des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R. A. Melnick, Chef,
Services financiers et administratifs
Régionale de l'Ouest

ED 45



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

PREAVIS D'APPEL D'OFFRES

Ceci est un avis au préalable d'appel d'offres à être annoncé au printemps 74 pour le projet suivant:

DEMPSTER HIGHWAY, T.N.O.
Mille 290 à Mille 342

Les plans, spécifications et documents de soumission ne seront pas disponibles avant que l'appel d'offre même soit annoncé. Une description sommaire et une carte identifiant la location de la route peuvent être obtenues au Bureau Régional de l'Ouest, 10e étage, 1 Thronton Court, Edmonton, Alberta, et peuvent aussi être examinées aux bureaux suivants du Ministère:

400 Edifice des Douanes, CALGARY, Alberta; 1444 rue Alberni, VANCOUVER, C.B.; 902 Spadina Crescent, SASKATOON, Sask.; 701 Edifice des finances, REGINA, Sask.; 201 Edifice fédéral, WINNIPEG, Manitoba; 25 Avenue St-Clair, est, TORONTO 290, Ontario; YELLOWKNIFE, T.N.O.; HAY RIVER, T.N.O.; FORT SMITH, T.N.O.; INUVIK T.N.O. et au INDUSTRIAL CONSTRUCTION CENTRE, VANCOUVER, C.B. et au ROAD-BUILDERS & HEAVY CONSTRUCTION ASSOC. OF MANITOBA, WINNIPEG, Manitoba.

Ce projet de contrat sera exécuté par le Ministère des Travaux Publics du Canada, au nom du Ministère des Affaires Indiennes et du Développement du Nord. Les contracteurs intéressés devraient examiner le projet maintenant afin d'en observer les caractéristiques importantes avant les premières chutes de neige. Des mesures seront prises afin que les contracteurs intéressés puissent survoler la route en question, à partir d'Inuvik, R.N.O. du 6 septembre 1973 ou le jour même. Pour plus d'informations, les contracteurs doivent s'adresser à:

R.S. Thomson,
Directeur du projet,
Tél: 425-7066,
Ministère des Travaux Publics,
10e étage, 1 Thornton Court,
C.P. 488,
Edmonton, Alberta.
T5J 2K1

R.A. Melnick, Chef
Services financiers
et administratifs.

ED 46



Cartes d'affaires professionnelles

LEO AYOTTE AGENCIES LTD Rep.: Leo Ayotte - J.O. Pilon Comptabilité, rapports d'impôts, Assurances génerales Edifice La Survivance Bur. 422-2912 Rés. 455-1883	EDMONTON RUBBER STAMP CO. LTD Fabricants d'estampes en caoutchouc et de sceaux 10127 - 102e rue Tél. 422-6927	DR R. D. BREAULT DR R. L. DUNNIGAN DENTISTES Strathcona Medical Dental Bldg. 8225 - 105e rue - Chambre # 302 Tél. 439-3797	DENIS J. BERUBE Représentant de la DOMINION LIFE Assurances-vie, automobile et incendie Tél. Bur. 399-5477 - C.P. 14 Rés. 399-8316 - Beaumont	DR L.A. ARES, B.A., D.C. DR. A.L. COURTEAU, D.C. CHIROPRATICIENS 306 - Tegler - Tél. 422-0595 10660 - 156e rue - Rés. 489-2938
OPTICAL PRESCRIPTION CO. 230 Edifice Physicians & Surgeons PAUL J. LORIEAU 8409 - 112e rue - Tél. 439-5094	HUTTON UPHOLSTERING CO. Housses de toutes sortes, réparations tentes et auvents Estimés gratuits 10542 - 96e rue - Tél. 424-6611	J. ROBERT PICARD OPTOMETRISTE 10343 ave. Jasper, Edmonton Bur. 422-2342	DR MICHEL BOULANGER M.D., L.M.C.C., - Chirurgie BUREAU 488-7241 12420 - 102e ave., Edmonton	DR LEONARD D. NOBERT DENTISTE Docteur en chirurgie dentaire 5 Grandin Shopper's Park St-Albert Bur. 599-8216
MacCOSHAM VAN LINES LTD Emmagasinage et transport Camions spéciaux pour meubles 103 Avenue - 109e Rue. Tél. 422-6171 - Edmonton	CANADIAN DENTURE CLINIC 109 Ed. Baltzan Tél. 422-8639 10156 - 101e rue - Edmonton	DR A. O'NEILL DENTISTE BILINGUE 307, Immeuble McLeod, Bur. 422-4421 - Rés. 422-8369	DR A. CLERMONT DENTISTE Docteur en chirurgie dentaire Bur. 422-5838 - Rés. 488-2113 230 Edifice Birks 104e rue et avenue Jasper	DR PAUL HERVIEUX DENTISTE Edifice Glenora Professional Bur. 452-2266 - Rés. 454-3406 10204 - 125e rue - Edmonton
LAMOTHE WELDING SERVICE Soudures de tous genres Où vous voulez, Quand vous voulez. 4627 - 105e Avenue. Edmonton 40 Tél. 465-5770	ASSURANCE H. MILTON MARTIN Fondé en 1906 Assurances de toutes sortes. Prop: Mme Gertrude S. Blais #307, 9939 - 115e rue Tél: 482-3095 ou 474-7745	MARCEL AUBIN REPRESENTANT DES VENTES chez ERICKSEN DATSUN LTD. 10982 - 101 rue. Tél: 429-4611 Voitures de l'année et d'occasion	DR R.J. SABOURIN DENTISTE Bur. 488-1880 - Rés. 488-3713 213 LeMarchand - Edmonton	ESPACE A LOUER

Nouvelles mesures d'impôt sur le bétail

Les cultivateurs canadiens qui désirent apporter des changements à leur rapport d'impôt 72 pour bénéficier des nouvelles mesures d'impôt sur le bétail, ont jusqu'au 30 septembre de l'année courante pour le faire.

La loi de l'impôt sur le revenu a été amendée le printemps dernier pour permettre aux cultivateurs de porter les dépenses faites lors d'achats de bétail durant une année à celles faites plus tard durant l'année de leur choix. Cet amendement ne s'applique cependant qu'à l'achat de bétail et est rétroactif au début de l'année fiscale 72. Il est supérieur en vertu de sa flexibilité à l'ancienne mesure qui n'allouait qu'une période de cinq ans.

Quiconque veut se prévaloir de ces nouvelles mesures pour l'année 72, doit aviser le bureau de taxation le plus près de chez lui des ajustements qu'il désire apporter à sa dernière déclaration d'impôt sur le revenu, et ce avant le début octobre.

Dans le passé, il était possible de rapporter les pertes enregistrées annuellement sur un capital soit à l'année précédente ou au cours des cinq années suivantes pour avoir un revenu imposable équilibré. Toutefois, puisqu'un grand nombre de cultivateurs ne cessent d'acheter des animaux et sont dans des positions déficitaires pendant souvent plus de cinq ans, plusieurs n'ont jamais bénéficié pleinement des mesures, prévues par la loi de l'impôt, pour l'achat d'animaux, et ce justement à cause de cette restriction de cinq ans. Dorénavant, il n'y aura plus aucune restriction quant à l'année où le cultivateur doit rapporter les pertes enrégistrées sur son capital pour l'achat du bétail.

L'exemple suivant illustre les modifications apportées à l'ancienne loi. Un cultivateur décide une année d'acheter 160 acres de terrain pour élargir son opération. Ses dépenses totalisent évidemment le prix qu'il payait à l'achat, ce qu'il a dû débourser pour défricher et préparer les terres, rénover les bâtiments, et toutes autres dépenses nécessaires.

Même s'il n'a plus, par le fait même, de revenu taxable, il décide durant la même année de débourser un autre $10,000 pour s'acheter 20 vaches. Il est alors dans une position déficitaire de $10,000. Selon l'ancienne loi, il doit déclarer cette dépense de $10,000 la même année qu'elle a été faite, dans l'espoir de couvrir sa perte au cours des cinq prochaines années.

Les nouvelles mesures lui permettront maintenant de préserver cette somme dans ses propres comptes personnels pour réduire le revenu imposable d'une autre année.

Exportation des viandes

Les éleveurs n'accepteront pas d'embargo

EDMONTON(PC) - Les éleveurs canadiens n'accepteront pas un embargo sur l'exportation des viandes, a affirmé M. Walter Miller, vice-président du syndicat national des cultivateurs.

Dans un communiqué publié dernièrement, il a déclaré qu'une telle mesure ne contribuerait en rien à abaisser le prix de la viande, mais qu'elle aurait pour résultat certain de réduire à néant des années d'efforts pour créer un marché extérieur des viandes canadiennes.

A son avis, la solution la plus logique serait la création d'un contrôle assurant un traitement équitable aux éleveurs et aux consommateurs.

M. Miller a ajouté que les responsables du coût croissant des viandes sont les conserveries et les supermarchées.

En tout cas, dit-il, les éleveurs ne sont ni les responsables ni les profiteurs du prix des aliments:

"Les éleveurs sont payés davantage, mais l'essence leur coûte plus cher ainsi que les pièces de réparations sans compter le prix des grains de provende qui a triplé".

Les mois d'août et septembre: le meilleur temps pour travailler les pelouses

TORONTO - La fin d'août et le début de septembre sont reconnus comme le meilleur temps pour ensemencer une nouvelle pelouse ou rénover un vieux gazon. C'est l'avis de M. D. B. McNeil, spécialiste en horticulture du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario. Ceci permet à l'herbe de se former rapidement avant les mois d'hiver, puisque la grande chaleur de l'été est passée mais que le temps est encore suffisamment chaud.

Comme pour toutes plantes, la première chose à s'assurer est d'une bonne terre. L'herbe poussera sur une terre maigre, mais elle prendra plus de temps à bien s'établir. Dans une terre pauvre, l'herbe à gazon poussera plus mince et plus susceptible à être envahie par les mauvaises herbes. Ajouter une couche de bonne terre à jardin aidera à assurer la croissance de l'herbe à gazon. Une couche de quatre à six pouces de bonne terre est suffisante mais plus il y en aura, le mieux ce sera.

La fertilité du sol est d'importance majeure au moment de l'ensemencement d'un gazon. Avant de niveler, presser et ensemencer le terrain, il est bon d'appliquer un engrais qui contient beaucoup de phosphate. Ce phosphate aidera les graines de semence à germer plus rapidement et établir le gazon dans un laps de temps plus court.

Après avoir semer le gazon, il faut garder l'endroit humide en utilisant un paillis fait de paille, de sphaigne ou de toile d'emballage pour retenir l'humidité. Il ne faut pas tondre le gazon avant le printemps suivant. En laissant l'herbe de 4 à 5 pouces de hauteur, elle aura beaucoup plus de chance de survivre les mois d'hiver.

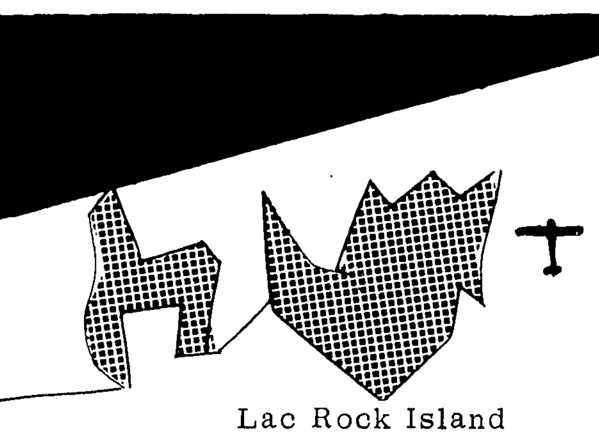
Un beau et bon gazon est l'un des premiers atouts d'une maison et la base même de tout jardin paysagé. Dépenser un peu de temps et un peu d'argent au moment de l'ensemencer portera des fruits très appréciables.

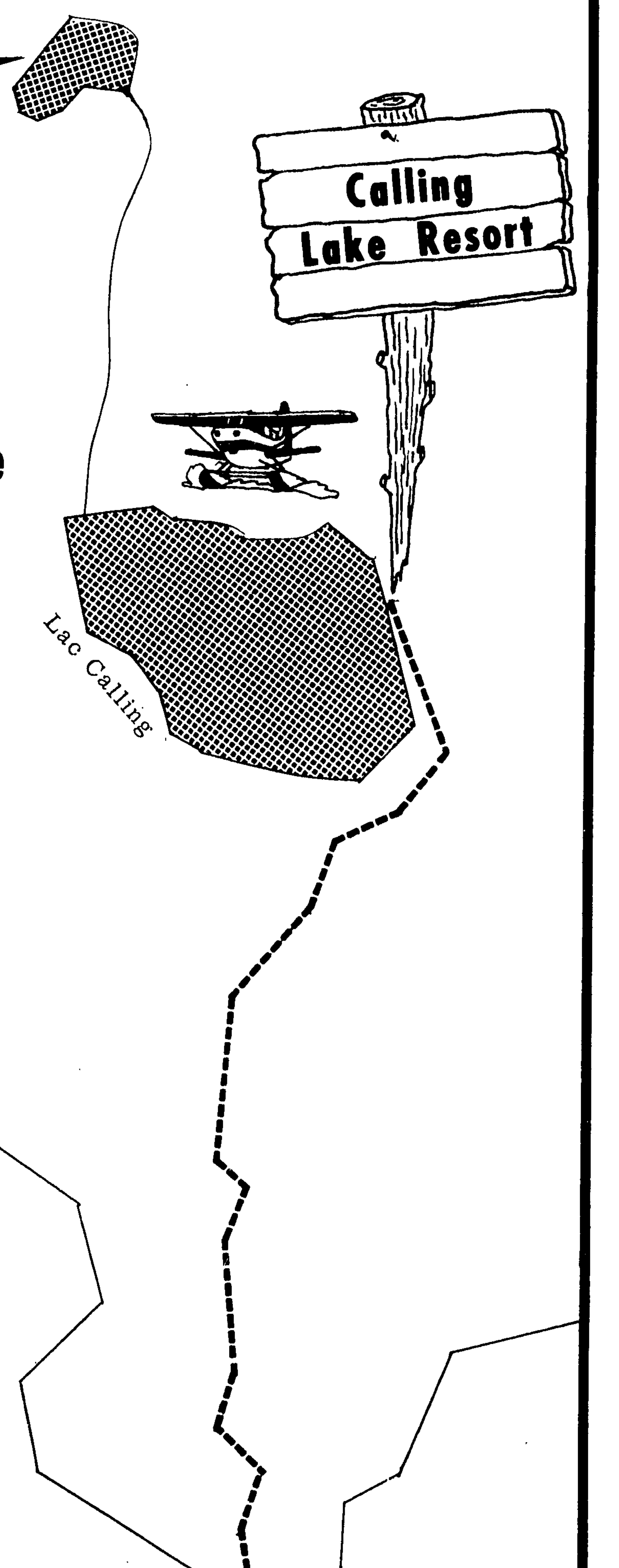
CALLING LAKE RESORT

et Cam-Air Ltée vous invite à

La première partie de pêche annuelle

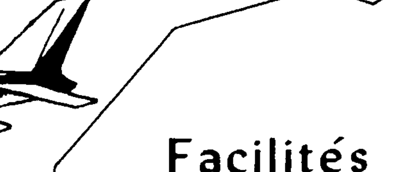






Lac Rock Island

1,2 et 3 septembre



Facilités de camping

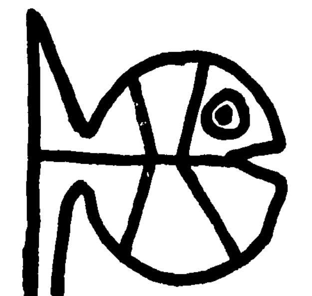
Prix et trophées
pour brochets et perches

1er prix: Une fin de semaine à l'avant-poste de l'Artique, Victoria Island, T.N.O. - Gracieuseté de l'avant poste de l'Artique et de la compagnie d'aviation "Pacific Western"
2ième et 3ième prix: A communiquer.

Des avions vous conduiront au lac Rock Island
($15.00 aller et retour)

Tout un régal de poissons en fin de journée samedi

Inscription: $1.50 par personne
$ 3.00 par famille



BONNE PÊCHE